

Brignais

Magazine

N°65 JUILLET - AOÛT
SEPTEMBRE 2003

A l'affiche :

Zoom « vert » Brignais

La vallée de Barret, un espace sensible

Sommaire

4 ETAT CIVIL
De mars à avril 2003

5 MAIRIE INFOS
Une piscine grande ouverte
Surveillance renforcée pour votre villa
Un week-end associatif
Réunion publique : une habitude à développer



6 PORTRAIT
Camus, cet alchimiste du verre

7 AU QUOTIDIEN
Une nouvelle réglementation pour la location des salles communales
Quand l'école est buissonnière

A45 : à quand la fin des bouchons ?

Activités d'été au centre social
Programme d'été du Forum : vive les stages « découverte » !
Contrat enfance ou la volonté de faire toujours plus...
Horaires d'été : des commerces organisés pour vous offrir le meilleur service
→ aussi : Office intercommunale du Garon – Antenne de Brignais – Fête Nationale – Sécurité routière : des chiffres encourageants



10 URBANISME
Square d'Hirschberg : dernier maillon de l'aménagement de la ZAC du Garon
Un mur qui ne fait pas dans la nuance Garon... si je m'y risque ?



POS, quand tu deviendras PLU

12 A L'AFFICHE
De petits maux pour l'environnement.
Point de vue de l'élue : interview de Mme Maucour, adjointe à l'environnement.

La vallée de Barret : un espace naturel sensible



17 ECONOMIE
Athletic Studio II, la relève
La SDEI en quelques chiffres et quelques m...eau
Grassot : trois enseignes pour y voir plus vert...
→ échos éco

18 INFOS TRAVAUX
Une entrée flambant neuve pour la villa
Le giratoire de la mairie tourne à nouveau rond
Trois projets d'amélioration pour le croisement du Bd des Allées fleuries – rue de la Pinette et rue Mère Elise Rivet.
Restructuration du groupe Jean Moulin - André Lassagne
Travaux d'été

19 FINANCES
A l'heure des comptes

20 INTERCOMMUNALITÉ
Les comptes de la Communauté de communes de la vallée du Garon : comment ça marche ?

21 EUROPE
Jumelage de Brignais avec Ponsacco (Italie)

Entretien avec M. Le Maire, Président délégué de l'AFCCRE



22 REPORTAGE
24 h avec le personnel de l'unité cadre de vie

24 ON Y ÉTAIT
Inauguration des locaux de la gendarmerie
Journées de l'Europe
Coupe de France de la chanson
Semaine nationale du développement durable
Classes en 3



25 JEUNESSE
Conseil Municipal Junior

Premiers pas vers la démocratie
Une semaine du développement durable plébiscitée



26 ASSOCIATIONS
ASB football : quand l'union fait la force

Croix blanche : comme au cinéma
Vélo club de Brignais : tous en selle !
Amicale laïque – section Karaté : la petite, petite qui monte...
Amicale laïque – section Modern Jazz : la section reprend du service
Raid-eurosportifs : Un vent d'Italie
→ dépêches : Et un national s'il vous plaît ! – Amicale Laïque de St-Genis-Laval : section bridge - Espérance et Vaillantes : les archers de l'Espérance – Un pour tous et tous pour un - Alerte : Téléassistance pour personnes âgées.

28 AGENDA
Dates et manifestations du 1^{er} juillet au 30 septembre 2003

29 PRATIQUE
Coordonnées élus et adresses utiles

30 LIBRE EXPRESSION





Michel Thiers accompagné de Marie-Thérèse Maucour et de Thérèse Bernardinis, membres de la commission Environnement. Font également partie de cette commission : Cecile van den Broeck, Paul Laurent, Marcel Masson, Pascale Susseret, Guy Boisserin et Jean-Luc Anthouard.

En agissant nous devenons « citoyen actif du développement durable »

Ce mois ci, nous vous proposons un nouveau type de « numéro vert ». En effet, ce numéro 65 du Brignais Magazine met notre patrimoine écologique à l'honneur. Saviez-vous à quel point nous vivons à côté d'un éco-musée? Notre dossier à l'affiche vous donnera un autre regard sur le monde naturel qui nous entoure. Rendez-vous également à la rubrique Urbanisme, qui annonce les grandes lignes de notre nouveau Plan Local d'Urbanisme (PLU, ancien POS). Vous y découvrirez les axes de réflexions des élus qui souhaitent préserver notre concept brignairot de « ville à la campagne ».

Préserver notre espace tout en canalisant notre expansion géographique et économique voici un défi qui s'impose aux générations d'aujourd'hui. Emballés par l'essor économique de notre pays, nos compatriotes des Trente glorieuses n'avaient pas conscience de l'impact de nos activités sur notre environnement : déchets déversés directement dans les rivières, cheminées sans filtre, centrale construite sur des lacs... étaient un lot quotidien. Ainsi, nous avons peu à peu grignoté, « consommé » notre environnement sans y prendre garde. Aujourd'hui, nous ne sommes plus sans ignorer les réalités de nos actes. Scientifiques et écologistes nous ont largement alerté sur tous les phénomènes provoqués par notre industrie : changement climatique, pauvreté dans le monde, épuisement des ressources naturelles... pour n'en citer que quelques-uns. Pourtant, avons-nous plus conscience, que nos concitoyens, des liens qu'il existe entre nos gestes quotidiens et leurs impacts sur ces phénomènes globaux? Consommer sans gaspiller, recycler nos emballages et non plus les brûler, économiser pour ne pas épuiser nos ressources sont-ils des réflexes pour chacun d'entre nous? Parfois, nous minimisons la répercussion de ses actes. Devant les drames écologiques que nous vivons, nous doutons de leur intérêt et de leur importance. Pourtant, à nous tous, c'est chaque jour que nous pouvons résister, nous positionner; nous pouvons inverser la spirale. En ne faisant rien nous nions le problème, en agissant nous devenons « citoyen actif du développement durable » et nous obtiendrons des résultats.

Collectivités territoriales, associations, établissements publics, entreprises et citoyens, nous sommes tous invités à nous mobiliser et à agir. Vos élus locaux ont pris le problème à bras le corps depuis plusieurs années. Différentes structures locales et intercommunales ont été mises en place : Sitom Rhône-Isère (déchets), Contrat de rivière (qualité de l'eau), Smavg (assainissement), Syseg (station d'épuration)... Chacun dans leur spécialité gère un pan de notre environnement pour mieux le préserver.

Brignais, le 24 juin 2003

Michel Thiers

LE BRISCOPE

CONSEIL GENERAL DU RHONE

VILLE DE BRIGNAIS

Saison 03/04

Abonnez-vous dès le 2 sept 2003!

Avant programme disponible au Briscope et sur demande

- PRÉSENTATION DE SAISON suivie de HERCULE FLOCON dans "Du Beurre dans les épinards" >>> 12 sep 03 >>> à partir de 19h >>> Clown
- LES 3 JEANNE >>> 3 oct 03 >>> 20h30 >>> Comédie
- UN FRANÇAIS CHEZ VIVALDI, SCARLATTI, GUCCI & TUTTI QUANTI... >>> 17 oct 03 >>> 20h30 >>> Echanges épistolaires et musicaux en Italie sensuelle
- VINCENT ROCA dans "Mots et usages de mots" >>> 7 nov 03 >>> 20h30 >>> Humour
- LE MARIAGE DE FIGARO, de Beaumarchais >>> 28 nov 03 >>> 20h30 >>> Théâtre classique
- LIFE IS NOT A PICNIC >>> 20 déc 03 >>> 20h30 >>> Cabaret festif (avec repas)
- CONCERT D'EAU POUR JARDIN D'HIVER >>> 18 jan 04 >>> 15h et 17h >>> Théâtre musical
- VIKTOR LAZLO dans "Loin de Paname" >>> 30 jan 04 >>> 20h30 >>> Chanson française et musique cubaine
- LA STATION CHAMPBAUDET, d'après E. Labiche >>> 27 fév 04 >>> 20h30 >>> Théâtre musical et opérette
- CHRISTIAN VANDER QUARTET >>> 19 mar 04 >>> 20h30 >>> Jazz
- LOUIS SCLAVIS et BERNARD LUBAT >>> 20 mar 04 >>> 20h30 >>> Jazz
- DIEUDONNÉ dans "Le Divorce de Patrick" >>> 2 avr 04 >>> 20h30 >>> Humour
- KALLA LE FEU >>> 24 avr 04 >>> 20h30 >>> Opéra sauvage
- LA MONSTRUEUSE PARADE >>> 7 mai 04 >>> 20h30 >>> Nouveau cirque
- DEZORIENTAL >>> 28 mai 04 >>> 20h30 >>> Musique du monde

...et pour les enfants : LA SÉRIE DÉCOUVERTE un mardi par mois à 19h30

Renseignements 04 78 05 31 13
E-mail : briscopespectacles@mairie-brignais.fr

Mars à avril 2003

Naissances

TOMSON Andrew	le 03/03
MAZET Béatrice	le 07/03
HUSSON Marie	le 13/03
BOUDERBAL Khadija	le 16/03
PENAUD Hugo	le 17/03
BONNAVENT Eve-Anna	le 19/03
SALTANA Jihane	le 25/03
LACAUX Kenzo	le 30/03
DENURRA Luc	le 31/03
BRUYAS Jérémy	le 31/03
DESFORGES Léo	le 10/04
MASSON Lily	le 11/04
AIME Paul-Arthur	le 13/04
EZZOGLAMI Mohamed-Salah	le 14/04
CRIMET Lilian	le 15/04
TROTOBAS Antonin	le 17/04
ROUZIÈRE Gaultier	le 18/04
ANDRIEUX-BOISSAC Valentin	le 21/04
METENIER Marie	le 24/04
RAHALI Mohamed	le 26/04

Mariages

YAHIAOUI Youcef et KASMI Selma	le 01/03
CHENEVIER Cédric et GACKOWSKA Malgorzata	le 08/03
YAHIAOUI Nordine et MAHROUGUI Efia	le 22/03
RIBEIRO Rui-Manuel et ROCHEFORT Martine	le 12/04
LAURENT Régis et REYMOND Laure	le 26/04

Décès

CONIO-MINSSIEUX Martial	le 04/03
GENELOT Alexandre	le 04/03
GUILHOT veuve GAMBONI Marinette	le 08/03
GONON Marie	le 08/03
BERTHOLET Madeleine	le 12/03
MOROT-SIR Jean-Jacques	le 21/03
MELARD Victor	le 23/03
DUMOLLARD épouse DAHAN Madeleine	le 14/04
MARET veuve GIROD Marie	le 22/04
LARIBI Bouzid	le 27/04

Brignais Magazine



Édité par la Municipalité de Brignais
Hôtel de Ville
28, rue Général de Gaulle - 69530 BRIGNAIS
Tél. : 04 78 05 15 11 - Fax : 04 78 05 55 51
E-mail : mairie@brignais.com

Directeur de la publication : Michel Thiers
Responsable de la rédaction : Sophie Faura
Secrétariat de la rédaction : Martine Daltio
Collaborateurs de la rédaction : Philippe Blain, Chantal Eynaud-Lassalle, Catherine Merland, Sébastien Guinet, Sylvie Giagnorio, Katrin Urban, Géraldine Freyer, Marie-Thérèse Maucour, Christine Bisch.
Photo de couverture : Pierre Rochebloine
Reportages photo : Service Information Communication, Pierre Rochebloine
Maquette et réalisation : LaserColor (Brignais) - Tél. 04 78 05 16 93
Impression : Imprimerie Brailly (Chaponost)
Régie publicitaire : Service Information Communication Ville de Brignais - Tél. 04 78 05 62 15
Dépôt légal : 3^e trimestre 2003 - ISSN : en cours
La rédaction n'est pas responsable des textes et photos qui lui sont communiqués.

Une piscine grande ouverte



■ Depuis un mois, la piscine a ouvert ses bassins. Il reste encore deux mois pour en profiter. Cette année, la formule change légèrement : une nocturne, jusqu'à 21 heures, est prévue une fois par mois. Des soirées à thème seront annoncées 4

jours minimum à l'avance par les organisateurs. La presse relayera l'information pour convier les amateurs d'ambiance joyeuse et détendue à ce moment convivial.

En cas de mauvais temps, même si vous ne pouvez pas vous baigner, sachez que vous pourrez toujours vous rendre au bar-restaurant pour déguster salades, grillades, crêpes... Pour plus de renseignements, contactez Monsieur Desveaux ou Madame Léveillé au 04 78 05 02 75 ■

Mémento d'horaires :

Ouverture du 1^{er} juin au 7 septembre 2003 de 10h à 19h
Nocturne une fois par mois, jusqu'à 21h. Tél. : 04 78 05 40 08
Tous ces horaires sont valables pour la piscine et le bar-restaurant. Pour ceux qui souhaitent profiter du bar sans se baigner : ouverture de 12h à 13h30 et de 17h30 à 19h (20h30 les soirs de nocturne).

Surveillance renforcée pour votre villa



■ A chaque départ en congés ou pendant les vacances scolaires, vous pouvez vous adresser à la mairie pour demander un formulaire d'inscription à l'opération « Sécurité vacances ». Disponible soit à l'accueil, soit à la Police municipale,

ce questionnaire permet d'accéder gratuitement à un service de protection et de surveillance pendant votre absence. Une fois vos dates de congés enregistrées par la Police municipale, votre résidence bénéficie de contrôles sur le terrain, journaliers et réguliers. Les policiers effectuent des passages de jour comme de nuit pour contrôler les accès ou identifier des traces d'effraction. Le dispositif n'exclut pas le bienfait des bons rapports de voisinage. Un voisin bienveillant contribue à la réussite de l'opération. Toute personne remarquant un fait suspect est habilitée à signaler l'anomalie au poste de police municipale. Un acte civique qui ne fait que renforcer la sécurité de tous ! ■

Police municipale : 28, rue Général de Gaulle - Hôtel de ville -
Téléphone : 04 78 05 62 34 - N° vert : 0 800 69530
Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h à 12h et de 13h à 17h

Un week-end associatif



■ La rentrée du mois de septembre sera marquée par le week-end « vie associative ». En effet, le 13 septembre prochain, le Maire et ses adjoints délégués à la vie associative et sportive et à la culture inaugureront la Villa de la Giraudière, espace d'animations et d'expression destiné aux associations de la ville. Pour fêter l'événement, les murs de la Villa seront recouverts de photographies en noir et blanc, illustrant les quelque 150 activités qui sont

offertes sur le territoire de la ville. Une exposition en hommage aux associations à ne pas manquer.

Le lendemain, rendez-vous au complexe sportif P. Minssieux pour découvrir le Forum des associations. Vous y trouverez toutes les informations utiles pour vous inscrire ou choisir une activité.

La ville profitera de l'occasion pour récompenser, comme chaque année, ses « Sacrés champions ». Remise de coupe et de médailles aux meilleurs ! ■

Réunion publique : une habitude à développer

■ Favoriser un dialogue direct avec les Brignairots, recueillir avis et suggestions sur les actions menées et les différents projets de la municipalité, évoquer ensemble les problèmes quotidiens des habitants du quartier, tels sont les objectifs poursuivis par la municipalité lors des rencontres « À l'écoute de votre quartier ».

Aujourd'hui, les élus souhaitent encore améliorer ce contact avec les brignairots, en proposant une nouvelle formule, complémentaire aux réunions existantes. Ils vont se rendre directement dans les quartiers pour rencontrer les habitants et aborder des points très spécifiques. Quelques jours avant, une information sera déposée dans vos

boîtes aux lettres afin de vous donner rendez-vous. Ensemble, élus, techniciens et habitants, feront le tour du quartier pour identifier, valider, constater les besoins et les attentes. Des rencontres de ce type ont déjà eu lieu dans certaines parties de la commune. Devant l'efficacité de cette formule, la municipalité souhaite l'étendre à toute la ville. Ces réunions spontanées et informelles sont l'occasion d'aborder la multitude de « détails » qui touchent à la vie quotidienne et qui contribuent au bien-être de chacun. Autant de messages qui constituent un véritable baromètre des préoccupations des brignairots et devraient permettre de nourrir la réflexion des élus et des services. ■



Jean-Paul Camus



Camus, cet alchimiste du verre

Jean-Paul Camus, vous connaissez? Si je vous dis « le souffleur de verre », « route de Lyon », « face au complexe cinématographique » vous voyez certainement de qui je veux parler... Souffleur de verre depuis une trentaine d'années, ce parisien s'est formé à la capitale. Déjà d'un tempérament trempé, il a su passer les sélections sévères qui se présentaient à lui. Trente élèves au départ, ils ne sont plus que sept, trois ans après. Descendu dans notre région, il saisit l'opportunité de monter sa propre société, à Lyon, au milieu des années 70. A ce même moment, son cœur s'enflamme pour Joséphine, sa comptable qui devient par la suite son épouse. Pendant longtemps, Jean-Paul Camus exerce son métier de souffleur de verre pour les appareillages de laboratoire (Rhône Poulenc, Atochem). Dix ans

plus tard, il transfère sa société à Brignais et ce n'est qu'en 1995 qu'il crée un pôle verrier artistique. Jean Paul Camus dirige alors une véritable entreprise familiale. Sa passion pour son métier fait, en effet, des émules. Sa femme, toujours à ses côtés,

joue à la fois, le rôle de commerciale, de responsable de communication et de créatrice. Quant à sa fille âgée de 23 ans, elle l'assiste en tant qu'apprentie souffleuse.

Il est devenu souffleur de merveilles à force de travail et de volonté. Mais n'est pas souffleur de verre qui veut! Sans

maîtrise des dessins techniques (perspective, proportion, coupe...) on n'est pas reconnu par ses pairs. A cela, il faut ajouter une grande dose de patience, saupoudrée d'une maîtrise de la matière. Avec le verre, on ne peut faire de faux gestes: ça passe ou ça casse. Pas de place pour l'improvisation. Jean-Paul Camus, lui a l'art et la matière. Mais ce n'est pas tout, n'est pas artiste qui veut! Cet adepte du dessin et de la peinture ne se considère pas comme un artiste « lunaire », il se vante d'avoir les pieds sur terre. Avec ses clients, il détermine un projet, un coût et un délai. Il crée vases, trophées et autres objets sur demande et façonne des pièces toujours uniques. Il ajoute: « chaque nouveau modèle à créer est une compétition avec moi-même ». Le plaisir de la difficulté, voilà ce qui ajoute de l'intérêt à sa profession. Ses œuvres? Il a, notamment, exécuté des trophées pour les pompiers de Lyon et le club de gymnastique Espérance et Vaillantes. Il exporte aussi quelques pièces en Allemagne, en Angleterre ou aux Etats-Unis. Accompagné de son épouse, il se rend chaque année à Palau-del-Vidre, dans les Pyrénées orientales pour exposer et se faire connaître. Beaucoup de ses commandes lui proviennent de ce salon. Jean-Paul Camus expose également les pièces de ses pairs, venant pour la plupart du sud de la France. A l'avenir, cet homme bouillonnant souhaiterait organiser un festival professionnel du verre. Ce désormais brignairot, qui aime sa ville à « caractère humain » laisse son talent s'exprimer simplement pour le plus grand plaisir des amateurs de pièces rares. ■

Il est devenu souffleur de merveilles à force de travail et de volonté

Une nouvelle réglementation pour la location des salles communales

L'évolution des besoins des associations et la nécessité de revoir les tarifs de location (identiques depuis 1994) ont conduit la commission Vie associative, culturelle et sportive à engager une réflexion globale sur la gestion locative des locaux communaux. Premier objectif : ménager le matériel soumis à diverses utilisations, parfois abusives, qui limitent sa durée de vie.

Dès septembre, les conditions d'utilisation de certains locaux communaux seront notifiées dans un document « contractuel » voté par le Conseil municipal. Ce document s'appuie sur des critères qui identifient les utilisateurs, les salles et leurs conditions d'accès. La commission vise, ainsi, à homogénéiser les règles d'utilisation pour rendre un service égal à tous et clarifier les responsabilités de chacun.

Les lieux concernés par ces nouvelles conditions sont : Le Briscope (salles d'exposition et « Pluraliste »), le Complexe Minssieux (salle « Polyvalente » et ensemble du complexe), les salles de la Villa de la Giraudière et quelques sites annexes comme les préaux scolaires, la salle Jacques Cartier... Nouveaux tarifs pour les uns, simplification des

règles d'utilisation pour les autres. La volonté de la commission est d'utiliser au mieux le matériel mis à disposition par la Mairie. Par exemple, les festivités prévues le week-end, au complexe P. Minssieux, tiendront compte de l'activité des associations sportives. Les lieux seront disponibles le vendredi à partir de 22 h et devront être rendus propres pour le lundi matin. Autre changement, les associations, pour leurs assemblées générales, se verront attribuer des salles en fonction du nombre de personnes accueillies. Ainsi, jusqu'à 30 personnes, les salles « Jamayère » ou « Vallières » de la Villa, seront utilisées. De 30 à 130 personnes, le public sera accueilli dans la salle d'exposition du Briscope. Au-delà de 130 personnes, la salle Pluraliste sera mise à disposition en l'état ; avec ou sans gradins pour éviter l'usure de ces derniers.

Enfin, le gardiennage serait obligatoire pour toute manifestation se déroulant à partir de 20 h, dans la salle Pluraliste du Briscope ou au Complexe P. Minssieux (salle polyvalente ou ensemble du complexe).

Ces règles d'utilisation ont déjà été annoncées lors d'une réunion avec les présidents d'associations. Le Maire a fait une déclaration nette et ferme, demandant le respect des installations et a parlé de sanctions financières en cas de dégradations. Ces mesures permettront à tous de profiter au mieux des infrastructures communales et de passer, sans encombre, d'un utilisateur à un autre. ■

Quand l'école est buissonnière...

■ En raison des travaux de réaménagement du groupe scolaire Claudius Fournion, l'Académie avance de deux jours la fin des classes. L'établissement fermera ses portes dès le mardi 1^{er} juillet, en lieu et place du vendredi 4 juillet. Cette exception brignairote permet aux seize instituteurs d'aider au déménagement des nouvelles classes.

La deuxième phase des travaux est prévue de juillet 2003 à juin 2004 et verra naître la construction de nouvelles structures communes (bibliothèque, restaurant scolaire, salle d'activités). ■



Horaires d'été : des commerces organisés pour vous offrir le meilleur service



• Boulangeries – Pâtisseries – Confiseries

Le Fournil : ouvert tous les jours

Cazé : fermé du 14/07 au 04/08

Saint-Romain : fermé du 04/08 au 24/08

Bassen : fermé du 04/08 au 02/09

Délices et Caprices : fermé du 11/08 au 31/08

Véron : ouvert tous les jours sauf les après-midi de la semaine du 11/08 au 17/08

Patural : fermé du 25/08 au 1/09

• Boucheries – Charcuteries – Traiteurs

Combet : ouvert tous les jours

Martinière : fermé du 18/08 au 08/09

Venet : fermé du 20/07 au 20/08

• Alimentation

Casino : ouvert tous les jours (dépôt de pain)

Spar : ouvert tous les jours (dépôt de pain)

Epicierie Thomas : fermé du 20/07 au 25/08

Informations communiquées par l'Entente Commerciale

A 45: à quand la fin des bouchons ?

Début 2004, les travaux de mise à 2 fois 2 voies de l'A 45 entre Pierre-Bénite et les Basses-Barolles s'achèveront. Une occasion d'en finir avec les bouchons quotidiens sur cette partie de la voie "rapide"... Demeure la question du financement des travaux de doublement jusqu'à Brignais, à hauteur de la RD 42, prolongement qui pourrait être réalisé "dans la foulée".

Ces travaux pourraient débuter dès le 1^{er} semestre 2004 si le financement de cette seconde tranche était arrêté. En effet, la Communauté de communes de la vallée du Garon qui devait contribuer à ce financement à hauteur de 1 337 740 € ayant refusé de participer au solde, le Directeur régional de l'Équipement a suggéré un nouveau plan de financement entre le Département

du Rhône, le Grand Lyon et la Communauté de communes de la vallée du Garon. Cette suggestion ramènerait la part financée par la Communauté de communes à 148 638 €. La CCVG déclinant, à nouveau, cette offre et devant l'urgence de sécuriser et de favoriser les déplacements dans ce secteur, la commune lors de la séance publique du Conseil municipal du 17 avril 2003, a décidé de prendre, seule, cette somme à sa charge. Pour boucler ce plan de financement, Grand Lyon et Département doivent se prononcer sur le montant de cette participation financière. Espérons que les démarches engagées

par Michel Thiers, Vice-président du Conseil général aboutiront positivement pour réaliser, dès 2004, la suite de ce doublement et voir enfin se réduire les bouchons quotidiens. Restera ensuite à réaliser la 2 fois 2 voies jusqu'aux Sept Chemins. La commune a demandé au département si celui-ci en devenait responsable et à l'État de s'engager très rapidement sur cette opération, indispensable à la sécurité et à la tranquillité des automobilistes. ■

A 45: une autoroute entre Saint-Etienne et Lyon

Le Préfet du Rhône interroge actuellement les élus nationaux, les collectivités territoriales, les organismes économiques, les associations et les services de l'État sur le choix d'un tracé pour le projet d'autoroute A 45.

A la suite de cette consultation, une synthèse sera adressée au Ministre de l'Équipement qui arrêtera le principe du tracé retenu.



Activités d'été du centre social

Le centre offre à tous les jeunes de nombreuses activités estivales... Deux séjours sont proposés aux 6-12 ans:

Un séjour en camping à Saint-Paul-Varax dans l'Ain, du 7 juillet au 11 juillet et une semaine en colonie, à Beauvène, en Ardèche, entre le 13 juillet et le 1^{er} août. A chaque séjour, 25 enfants profiteront de ces vacances au grand air.

Le Centre de loisirs accueille les 3-12 ans du 7 juillet au 22 août, de 8h à 18h. Des animateurs diplômés leur proposent de nombreuses activités: piscine, escalade et sorties diverses (parc, promenade en poney, ferme, accrobranche, kayak). Au programme également, gymnastique, atelier d'éveil et de création (pour les 3-6 ans); activités manuelles, préparation d'une fête pour les 25 juillet et 22 août (pour les 6-12 ans).

Le secteur jeunes du Forum est ouvert du 30 juin au 1^{er} août.

L'inscription se fait, au choix, à la semaine, à la quinzaine ou au mois. Les 11-17 ans bénéficient d'activités sportives (football, badminton, tennis, escalade), nautiques (voile, kayak) et d'une sortie hebdomadaire.

A noter également qu'un séjour en Corse, réservé aux 13-17 ans accueillera 18 adolescents campeurs du 2 au 13 juillet pour de nombreuses animations aquatiques.

Un séjour en Ardèche est prévu du 20 au 26 juillet (groupe de 16 jeunes entre 9 et 13 ans). Hébergés dans un centre de vacances, ils partiront à la découverte de la nature pour la pratique d'activités aquatiques et sportives. ■

Renseignements et inscriptions au Centre Social : 52, rue de Ronde - Brignais - Tél. : 04 72 31 13 32
Horaires d'ouverture : lundi : 14h - 18h
Mardi et jeudi : 9h - 12h / 13h30 - 18h
Mercredi : 9h - 12h / 14h - 18h
Vendredi : 9h - 12h / 14h - 17h
Adhésion annuelle par famille environ 10€

Programme d'été du Forum: vive les stages « découverte »!

Le Forum propose des stages « découverte » réservés aux 6-11 ans et aux 12-16 ans:

Stage 1: multisports/escalade

Stage 2: multisports/studio photo (techniques de prise de vue, de développement...)

• du 30/06 au 04/07 pour les 12-16 ans

• du 07/07 au 11/07 pour les 6-11 ans

Stage 1: multisports/escalade

Stage 2: multisports/studio musique (composition, enregistrement, création CD, jaquette...)

• du 07/07 au 11/07 pour les 12-16 ans

• du 15/07 au 18/07 pour les 6-11 ans

Stage multisports/course d'orientation

• du 15/07 au 18/07 pour les 12-16 ans

• du 21/07 au 25/07 pour les 6-11 ans
Tournois sportifs

• du 21/07 au 01/08 uniquement pour les 12-16 ans

L'inscription pour les stages est à la semaine.

Pour de plus amples informations, contactez le Forum au 04 72 31 84 00
 Forum - 47, rue de la Giraudière - horaires d'ouverture : 10h/12h - 14h/18h



Contrat Enfance ou la volonté de faire toujours plus...

Les activités des enfants de 0 à 6 ans sont maintenues pour les mois de juillet et d'août. L'opération « Jeudi parasol » se tient à la villa de la Giraudière, de 10h à 12h30 et de 13h30 à 17h30. Ce lieu d'échanges et de jeux pour enfants et parents cherche des intervenants pour encadrer cette activité. Avis aux bénévoles...



L'animation « Jeux touche à tout » est organisée le 21 juillet à la Compassion et le 29, au quartier des Pérouses. Les enfants de moins de six ans pourront s'adonner à la peinture de plein air et à d'autres activités entre 15h et 17h30.

De nouvelles aires de jeux sont opérationnelles à la Compassion pour le plus grand bonheur des 2-12 ans.

Loisirs toujours, rappelons que la municipalité a aménagé le temps de midi de l'école Jacques Cartier pour permettre aux élèves volontaires de participer à des activités ludiques et sportives après leur repas (entre 12h30 et 13h30). Forte de son succès, l'opération est reconduite pour l'année scolaire à venir.

La commune affiche ainsi une réelle volonté de mettre en place des structures et activités afin d'accueillir au mieux les enfants et leurs parents.

Rappelons que deux services ont été créés en septembre dernier pour répondre au mieux aux attentes des habitants.

Le poste de coordinatrice petite enfance (0-6 ans) dont les missions d'accueil et d'accompagnement est assuré par Edith Lefebvre. L'objectif est d'assurer la continuité de la vie de l'enfant dans sa globalité (à l'école, dans sa famille) tout en créant un lien entre les différents partenaires (écoles, centre social, centre de loisirs et d'hébergement), les structures (crèches, halte garderie) et les activités.

Le point info famille de la Villa de la Giraudière, quant à lui, a pour vocation d'être un lieu de rencontres, d'écoute et d'information pour parents et enfants. La permanence est assurée, alternativement, par Edith Lefebvre et une puéricultrice de la Maison du Rhône

Enfin, une étude est en cours de réalisation afin d'évaluer au plus juste les besoins et demandes de gardes d'enfants sur Brignais. ■

Contacts : Petite enfance - Edith Lefebvre - Villa de la Giraudière - Tél. : 04 72 31 01 19
Service éducation - Tél. : 04 78 05 62 07

→ aussi...

Office de tourisme intercommunal de la vallée du Garon – Antenne de Brignais

Le numéro de juillet du « Garon animations » vient de paraître. Ce calendrier d'information publiée par l'Office de tourisme intercommunal recense toutes les animations des cinq communes qui le composent (Brignais, Chaponost, Millery, Montagny et Vourles). Il est à votre disposition à l'antenne de Brignais.

Accueil des nouveaux brignairots : Si vous venez de vous installer sur la commune, vous pouvez vous procurer une pochette regroupant des documents pratiques pour vos démarches administratives et touristiques afin de mieux découvrir la région. Vous y trouverez, notamment, la nouvelle plaquette de l'Office de tourisme qui est un véritable fil rouge pour apprécier la qualité du patrimoine qui nous environne. Renseignements au 04 72 31 14 33. 22, rue Cl Guillaud.

Fête nationale

Retrouvez les nombreux animateurs de la soirée du 13 juillet devant le Complexe P. Minsieux. Cette année, programme en trois temps pour donner le mouvement : dès 20h30, en première partie, le groupe polonais folklorique « Ars Antiqua » formé de 12 personnes, chauffera l'ambiance au rythme de sons et de pas de danse typiques. Puis les animateurs « officiels » de la soirée nationale commenceront à chauffer la salle pour ceux qui souhaitent attendre le grand rendez-vous en dansant. Vers 22h30, à la tombée totale de la nuit, la société Pyragric tirera le feu d'artifice du fond du stade pour le plaisir des accros des bouquets de feu nocturne. A la suite de toutes ces émotions, la fête nationale continuera, plus que jamais, lors d'une soirée animée par des Disc Jockey professionnels. Réjouissances en perspective pour tous.

Sécurité routière : l'affaire de tous

La France atteint encore un triste record en matière d'accidents de la route et nous voulons, à Brignais, œuvrer toujours plus pour la sécurité et l'éducation de tous. La loi du 12 juin 2003 sur la violence routière rappelle que ce thème fait partie des priorités du gouvernement. Il doit faire partie de nos préoccupations quotidiennes. Il faut changer nos habitudes ! Un comportement irresponsable est, de loin, la première cause d'accidents. Les plus graves arrivent souvent par beau temps, près de chez soi, quand on néglige des règles élémentaires de sécurité (priorité, sobriété, vitesse modérée, ceinture...). Savoir observer avant de traverser ou s'attacher, même pour un court trajet, dans un siège adapté à l'âge (les bébés, plutôt dos à la route) éviterait de nombreux traumatismes crâniens. Dès le plus jeune âge, il faut acquérir les bons réflexes. Les parents doivent être attentifs et les enfants, ne pas hésiter à les rappeler à l'ordre ! Le Conseil municipal junior de Brignais connaît le sujet : il a participé activement à la journée de la courtoisie au volant et s'intéresse aux « pedibus ». « Zéro alcool, zéro drogue, zéro fatigue » : dans les Landes, les 16/25 ans peuvent bénéficier de tarifs réduits d'assurance en s'y engageant. A Brignais, nous avons été parmi les premiers à sensibiliser et à aménager pour la sécurité. Nous allons accentuer la prévention dans les écoles et adapter le plan de circulation au développement de Brignais, à vos besoins et à vos souhaits d'environnement. Nous comptons sur votre participation active dans chaque quartier !

Square d'Hirschberg : dernier maillon de l'aménagement de la ZAC du Garon

■ Le cabinet Catherine Blaise Architectes a été retenu par la Ville pour recomposer cet espace du centre ville et lui redonner tout son potentiel d'accueil et de vie, tout en sécurisant les traversées des enfants. Cet espace de 2 500 m² assurera de nouvelles fonctions en matière de liaison et de convivialité, à l'interface du centre ancien et du nouveau quartier créé au sein de la ZAC (Zone d'aménagement concerté). En fond de place, un bâtiment sera construit pour accueillir la Maison du département du Rhône, un rez-de-chaussée commercial et des logements. ■



Le square d'Hirschberg aujourd'hui, demain...

Un mur qui ne fait pas dans la nuance...

■ Dans le cadre de l'opération d'incitation aux ravalements de façades dans le centre ville, les stagiaires de la CAPEB (Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment) vont réaliser un nuancier grandeur nature. Histoire de ne pas en voir de toutes les couleurs... Beaucoup en ont fait l'expérience, choisir une couleur d'après le couvercle du pot de peinture ne donne pas toujours le résultat escompté. Une fois appliquée sur une grande surface, la teinte est souvent plus soutenue. Pour résoudre cette difficulté, la CAPEB en lien avec le CDHR (Comité Départemental de l'Habitat du Rhône) a conçu un mur témoin sur lequel est appliqué un échantillon de chaque couleur autorisée dans le cadre des autorisations de travaux. Ce mur extérieur aidera les habitants à mieux se rendre compte de la tonalité exacte des couleurs de leurs façades. Cette expérience, classée opération pilote, est une première dans le Rhône. Ce nouveau concept d'échantillonnage est conçu comme un outil à la disposition du public. Les Brignairots choisiront, en toute sécurité, la couleur adéquate. ■

Service urbanisme : 04 78 05 62 18

Garon... si je m'y risque ?

■ Depuis janvier 2003, l'Etat a prescrit un Plan de prévention des risques d'inondations (PPRI) sur la commune. Décision de précaution ou de sécurité? Ce qui est certain, c'est que les projets d'urbanisme sont pénalisés.

L'Etat devrait déclarer « zone inondable » avec des niveaux de risques différents, une partie du centre ville, des zones industrielles et des zones contiguës aux cours d'eau que sont le Merdanson et le Garon. Le bureau d'études Sogréah a été chargé de déterminer ces zones d'après les résultats d'une étude hydraulique.

Qu'est ce qu'un PPRI ?

Ce plan interdit toute construction nouvelle à l'intérieur des zones inondables soumises aux aléas les plus forts. Dans les zones à aléas moins importants, il convient de réduire la vulnérabilité des constructions éventuellement autorisées. Il vise le contrôle strict de l'expansion de crues et la limitation de digues nouvelles en dehors de lieux fortement habités. L'application d'un PPRI a des conséquences en matière d'assurance. Les biens et activités existant antérieurement à la publication du PPRI continuent de bénéficier du régime général de garantie (Loi n°82-600 du 13 juillet 1982) à condition que la mise en conformité avec des mesures rendues obligatoires soit effectuée dans le délai imparti et que les constructions nouvelles tiennent compte des règles administratives du PPRI en vigueur.



D'après la carte des aléas (risques), l'Etat a classé les terrains en deux catégories: les parcelles constructibles sous conditions et celles non constructibles. En 2004, les brignairots seront invités à exprimer leur souhait lors d'une enquête publique. En attendant, nous vous tiendrons, régulièrement, informés des conclusions des réunions avec Monsieur le Préfet. ■

La Loi Modificative de la loi SRU

La loi SRU (Solidarité et Renouveau Urbains) a surtout été retenue par les propriétaires fonciers parce qu'elle visait la suppression des minimums de surfaces. Par exemple, pour la zone pavillonnaire : 1000 m² et 2000 m² pour construire une habitation. Cette disposition sera remise en cause par un nouveau projet de loi qui devrait être adopté avant l'été ou dès la rentrée. La commune devrait, par conséquent, maintenir ces minimums. Avantage pour certains (possibilité de construire), inconvénients pour les autres (proximité des habitations). Dans tous les cas, la loi ne satisfera pas toutes les demandes.

POS, quand tu deviendras PLU

La commune de Brignais a mis son Plan d'occupation des sols (POS) en révision, le 10 mai 2001, pour répondre aux dispositions de la loi Solidarité et renouvellement urbains (SRU) du 13 décembre 2000. Cette date introduit une grande réforme de l'urbanisme. Le service urbanisme de la commune travaille sur un nouveau classement des terrains (défini en terme de zonage) et un règlement afin de constituer le nouveau Plan local d'urbanisme (PLU). Une réflexion sur le développement de notre commune qui respecte son identité.

Bien construire sa ville, c'est d'abord définir un projet urbain qui rappelle les objectifs. Celui de notre commune s'appuie sur trois orientations majeures: le respect de l'identité de la commune et son cadre de vie. L'image « ville à la campagne » dont bénéficie Brignais est, en effet, très ancrée dans les esprits. Deuxièmement, il souhaite également maîtriser et harmoniser la croissance, en particulier, freiner l'urbanisation en périphérie. Enfin, il renforce le centre ville, qui devient le secteur prioritaire des interventions.

Un cœur de ville

Le projet urbain de Brignais est fortement axé sur le centre ville et cherche à développer la variété de ses fonctions. « *La commune souhaite affirmer à travers cette révision un travail de requalification qui préserve la qualité et l'identité de son patrimoine. Les projets auront vocation à développer sa convivialité en requalifiant des espaces publics. De plus, l'implantation d'une moyenne surface alimentaire Place du 8 Mai devrait contribuer à freiner l'évasion d'achats hors du territoire et renforcer ainsi la dynamique commerciale* », précise



Thierry Louis, adjoint délégué à l'urbanisme. Dans le temps, cette action sera renforcée par des actions complémentaires. Le règlement du PLU visera, notamment, à privilégier en rez-de-chaussée, des activités commerciales susceptibles de générer une animation. Enfin, en matière d'architecture, la commune n'entend pas modifier la typologie du bâti existant. Le règlement révisé autorisera les hauteurs qui se rattacheront à celles qui prédominent actuellement et historiquement.



Développement économique

Devant le succès rencontré par les zones industrielles de Brignais et la demande toujours forte d'installation de nouvelles entreprises, il était devenu nécessaire de trouver de nouveaux secteurs. L'opération de Sacuny, ZAC (Zone d'aménagement concerté) intercommunale à vocation économique, s'inscrit dans



ce contexte. La ville souhaite promouvoir un espace de qualité respectant l'intérêt paysager notable du site. Le projet urbain de Brignais consiste également à requalifier le tissu économique en particulier la zone des Ronzières où la rue Général de Gaulle (côté sud) fera l'objet d'un réaménagement courant 2004-2005. Enfin, l'insertion architecturale et urbaine des entreprises sera aussi anticipée, certaines zones EBC (Espaces Boisés Classés) maintenues afin de sauvegarder la qualité des paysages (butte de Moininsable) et un travail sur les abords, les stationnements, les plantations sera aussi effectué.

Une ville à la campagne

La protection et la confortation des sites naturels de Brignais, passent par le reboisement des balmes et au-delà, le maintien des zones vertes sans empiéter sur leur emprise. C'est aussi la valorisation des espaces végétaux existants dans le tissu urbain. (Opération ZAC Garon, mail planté, square d'Hirschberg, végétalisation de la place du 8 Mai, aménagement des berges du Garon...)

Ce plan montre la volonté des conseillers municipaux de conserver une ville agréable, contemporaine et facile à vivre. Brignais est une commune périurbaine qui veut conserver les attraits d'un village doté d'infrastructures et de services modernes et intégrés dans l'environnement. La réflexion sur le PLU ne devrait pas être arrêtée avant fin 2003 car le projet de PPRI (annexé au PLU) ordonné par le Préfet a largement ralenti la procédure. L'ensemble du plan sera soumis à une enquête publique courant 2004. Un commissaire enquêteur, nommé par le tribunal, accueillera en Mairie le public brignairois qui souhaitera s'exprimer. ■

De petits maux pour l'environnement

Attention à l'ambroisie...

L'ambroisie provoque des risques d'allergies. Cette plante particulièrement bien développée dans notre région mesure entre 30 cm et 1,5 mètre. Ses fleurs, petites, verdâtres et groupées, libèrent leur pollen entre mi-juillet et début août. L'allergie se déclare d'août à octobre. Souvent assimilée à un rhume des foins, elle présente les caractéristiques suivantes : picotement des yeux, éternuement, toux,



asthme, démangeaisons ou congestion nasale. Il faut savoir que l'ambroisie prolifère essentiellement sur des terrains de basse altitude, souvent dénudés ou mal entretenus. Pour l'éliminer, on doit l'arracher avant sa floraison estivale.

Pour connaître le risque d'allergie dans notre région, jour après jour : 0 800 87 70 21

Qui s'y frotte, s'y pique !

Le moustique est surtout considéré comme un insecte dérangeant, un parasite de nos vacances. En plus de ses désagréables piqûres, il peut être porteur de virus comme la myxomatose (maladie du lapin) ou la fièvre d'été.

Actuellement, 3200 espèces sont recensées dans le monde, dont une soixantaine en France. Le moustique sévit principalement dans le Midi, l'Atlantique et la région Rhône Alpes. En zone urbaines et péri-urbaines, il occupe souvent les eaux stagnantes et polluées (bassins, égouts). Pour lutter contre ce parasite, la commune travaille en partenariat avec l'Entente interdépartementale pour la démoustication (IED). Cet organisme effectue, à la demande de la Ville, des lutttes antilarvaires. Au stade de larves, la population de moustiques est bien localisée spatialement et facilement repérable. L'IED intervient également sur les eaux stagnantes temporaires, génératrices de moustiques en prenant soin de ne pas détruire ces zones humides, composantes indispensables à l'écosystème.

Chenilles processionnaires : à défaut de prévenir, il faut guérir

Surveillez vos conifères ! Des chenilles dites « processionnaires » (qui se déplacent en file indienne) provoquent d'importants troubles pour ceux qui les manipuleraient...

Installées dans nos régions, ces chenilles présentent un danger pour

l'homme, les animaux et les arbres. Ses caractéristiques ? De 25 à 30 mm, de couleur noire, jaune et rousse. Elles sont composées d'une multitude de poils reliés à une glande de venin qui libèrent une poudre urticante en cas de vent ou de contact direct. Cette poudre provoque gonflement,

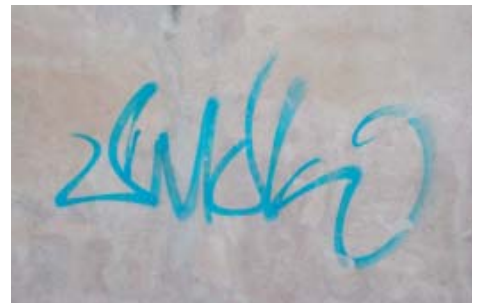


démangeaison, asthme voire mort d'un animal (attention à votre chien). Il ne faut surtout pas manipuler ces chenilles ! Le cas échéant, rincez abondamment à l'eau la partie touchée et consultez tout de suite un médecin. Comment s'en débarrasser alors ? En automne, elles aménagent des nids en forme de boules blanches au sommet des branches des jeunes cèdres, sapins et pins (dont le pin d'Alep). Elles y passeront tout l'hiver et partiront en sortant la nuit pour se nourrir. Un traitement annuel sur les arbres à risque s'avère efficace. Les meilleures périodes se situent entre les mois d'août et d'octobre. Il faut se munir de gants, lunettes et vêtements lisses (pour empêcher les poils urticants d'y pénétrer). Vous pouvez aussi brûler leur nid... avec prudence. A titre préventif, l'opération sera à renouveler pendant plusieurs années pour éviter de mauvaises surprises.

Si rien n'a été fait, la chenille descendra de son arbre, souvent détérioré, au printemps puis se réfugiera sous terre et donnera naissance à un papillon, qui lui... est inoffensif.

Stop aux Tags !

Si le tag peut être parfois reconnu comme une expression artistique, il ne fait pas de doute que le graffiti qui délimite le territoire du tagueur désœuvré demeure une pollution visuelle. Sur notre commune les Services techniques ont dénombré pas moins de 175 sites enlaidis par ces signatures. Les élus ont demandé aux Services techniques de chiffrer le coût d'une opération de nettoyage de manière à définir une politique d'action qui n'exclurait pas la participation des propriétaires concernés. Devant le succès rencontré par d'autres communes, ils n'hésiteront pas non plus à prendre des sanctions et des mesures pour punir ces actes de vandalisme.



Point de vue de l'élue : interview de Marie-Thérèse Maucour, adjointe à l'environnement



Brignais Magazine : L'environnement est un mot qui englobe beaucoup de choses. Dans une ville, la qualité de vie se juge à la qualité de son cadre de vie. A Brignais, différentes décisions ont été prises en la matière. Pouvez-vous nous rappeler les règles simples qui font de Brignais une commune où il fait bon vivre ?

Marie-Thérèse Maucour : Le week-end, le bruit des tondeuses et les feux de broussailles sont deux occupations dont certains voisins se

passeraient bien. Leurs usages sont réglementés par des arrêtés municipaux. En respectant les jours et horaires autorisés, vous améliorez vos relations de voisinage. La solidarité entre voisins est toujours un atout. Pour connaître ces jours et ces horaires procurez-vous la plaquette Ville propre qui se trouve en Mairie ou au Point Information. Dans un autre registre, nous avons la chance à Brignais de pouvoir trier nos emballages. Il n'est pas donné à tout le monde de faire chaque jour, un simple geste pour son environnement. Nous trions nos emballages et nos journaux magazines pour récupérer des matériaux déjà transformés. Ainsi, on évite de puiser dans les ressources naturelles de la terre (eau, fer, pétrole...). En réutilisant des billes de plastique, de la pâte à papier, de l'acier ou de l'aluminium recyclés, nous réalisons des économies d'énergie qui préservent la planète. Nous appelons ces nouveaux matériaux des matières premières secondaires. Cependant, pour mettre en place ce processus, nous devons suivre des règles simples sans lesquelles la chaîne de recyclage ne peut se mettre en place. En matière de collecte, il existe des jours spécifiques pour chaque type de déchets. Le lundi et le vendredi sont réservés pour les ordures ménagères, le mercredi étant consacré à la collecte sélective (le bac jaune). Il est important de sortir votre sac le jour de la collecte, voire le soir si le ramassage s'effectue très tôt. Par contre, si vous vous trompez, merci de penser à bien rentrer votre sac et à ne pas le laisser traîner. Les trottoirs ne sont pas des dépotoirs. Là aussi, dans le doute, utilisez la plaquette Ville Propre.

B. M. : En parlant de trottoirs, qu'est-il fait pour améliorer leur propreté ?

M-Th. M. : Avec la commission environnement nous avons travaillé sur ce thème. Après réflexion et multiples analyses de « pince-crottes » en tout genre, nous avons conclu qu'elles restaient beaucoup trop chères et trop peu manipulables pour l'usage que l'on souhaite en faire. Nous avons

donc opté pour un marquage au sol en centre ville. Propriétaires de chiens, nous comptons sur vous pour respecter les espaces publics et apprendre à votre chien le caniveau. Sans votre participation active, nous n'aurons pas de trottoirs convenables. Il devient presque impossible de marcher sur les trottoirs sans faire des écarts ; or nous ne pouvons pas mettre un balayeur tous les 100 mètres. A une époque, j'ai pensé demander à Monsieur Le Maire de prendre un arrêté en ce sens. Pour l'instant, je préfère compter sur la bonne volonté de tous pour améliorer notre mieux vivre. Je tiens tout de même à préciser que la commission environnement du Conseil Municipal Junior s'est tout de suite emparée de ce dossier. A ce jour, les enfants planchent sur un projet d'affiche qui vise à sensibiliser la population.

B. M. : En matière d'esthétique dans la ville, vous devez concilier besoin d'information et esthétique ? Comment fonctionnez-vous avec les commerçants ?

M-Th. M. : Pour mettre ou changer une enseigne, les commerçants doivent se rendre en Mairie. Le service Urbanisme les renseignera sur ce qu'il est possible de faire. Une autorisation doit être soumise aux Bâtiments de France. Une subvention peut même leur être accordée. Il en est de même pour le ravalement de façade.

B. M. : Comment gérez-vous les déchets des commerçants ?

M-Th. M. : Ils peuvent disposer de la déchetterie. L'entrée est payante car ils ne paient pas la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Ouverte les lundis, mercredis, jeudis et vendredis de 10h à 12h et de 13h30 à 18h et les samedis de 10h à 18h sans interruption. Elle est fermée le mardi (se référer à la plaquette Ville propre). Ces horaires laissent une latitude importante pour s'organiser. ■

Trophée Paul Goujon 2003

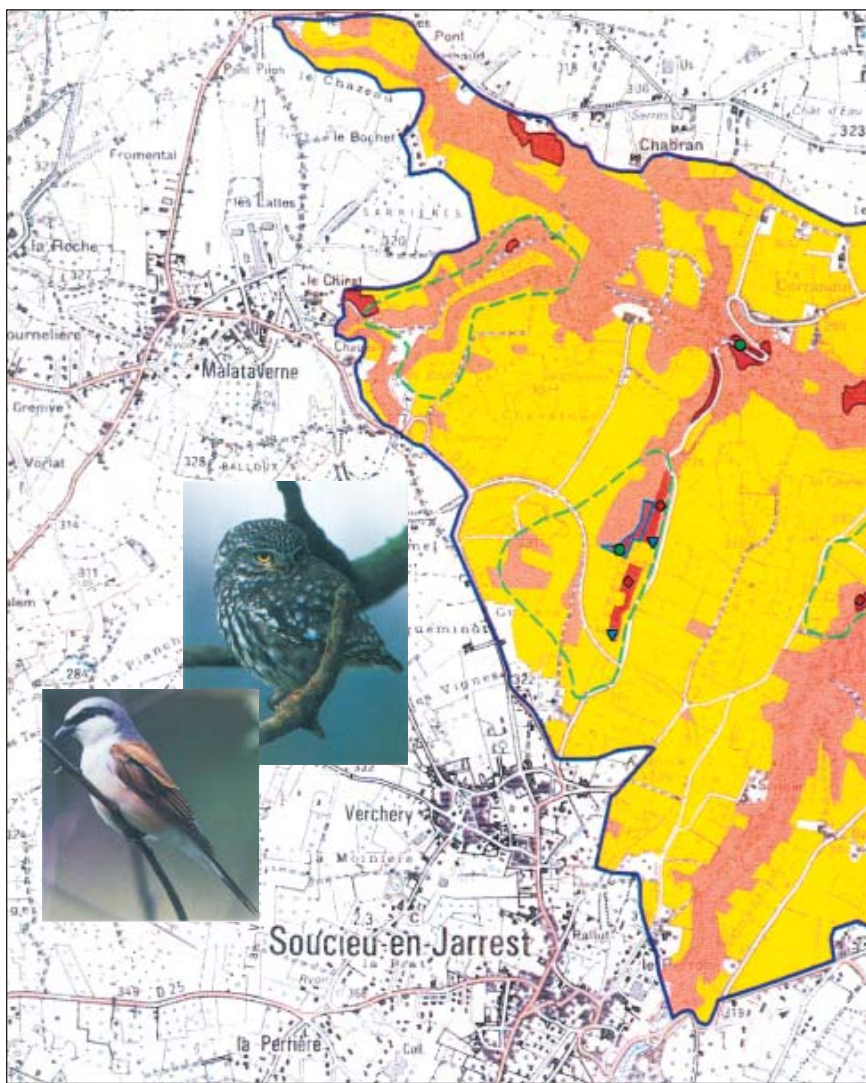
Le Conseil d'administration du Conseil technique pour le fleurissement du Rhône a désigné notre commune pour recevoir le Trophée Paul Goujon. Cette récompense est attribuée aux communes qui accomplissent des efforts depuis de nombreuses années pour l'embellissement floral et végétal de la ville et la sensibilisation des jeunes générations à la qualité du cadre de vie. La cérémonie de récompense a eu lieu le 19 juin à 11h30 à l'hôtel de ville.



La vallée de Barret: un espace

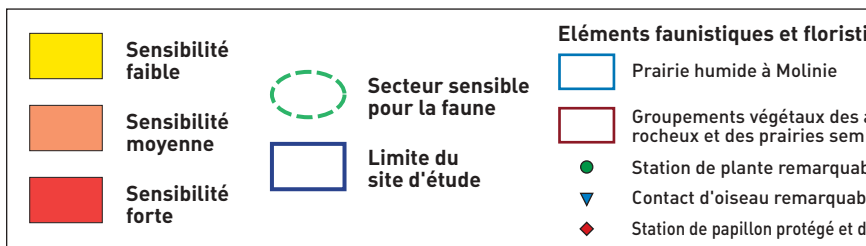
Nous avons la chance, à quelques kilomètres du centre ville de pouvoir accéder à un espace naturel de 720 hectares : la vallée de Barret. A cheval sur trois communes (Soucieu-en-Jarrest, Chaponost et Brignais), ce site est inscrit à l'inventaire des Espaces Naturels Sensibles (ENS) du département du Rhône. Une classification prestigieuse pourtant synonyme de fragilité et de vulnérabilité. Il n'est pas toujours facile de coordonner usage particulier et intérêt général. Un écrin de verdure, certes à découvrir mais également à préserver.

Classée ENS, la vallée de Barret est un « conservatoire grandeur nature » d'une faune et d'une flore sauvage à protéger des agressions en tout genre. Chacun souhaite visiter le site comme il lui semble plaisant de le faire. Or à pied, à vélo, à cheval, en moto ou en voiture, nous « abîmons » la nature sans y prendre garde. Sans compter que toutes ces allées et venues nuisent à certains propriétaires (seulement 1 % du territoire appartient aux communes) qui sont gênés par la négligence de personnes qui n'hésitent pas à couper à travers les champs de culture ou à emprunter des chemins privés. Les élus représentant Brignais, dans le cadre des compétences de la Communauté de communes de la vallée du Garon, doivent veiller à gérer harmonieusement tous ces déplacements tout en assurant à chacun la joie des découvertes naturelles.



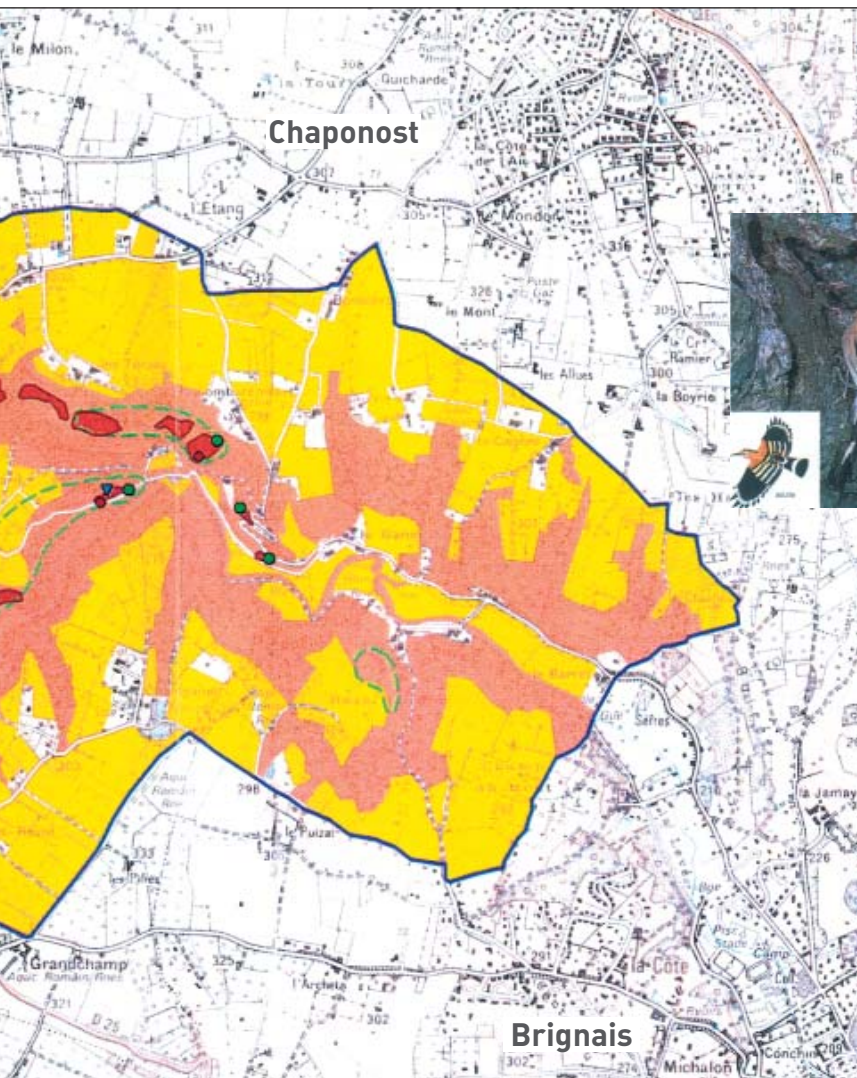
Une vallée aux « mille regards »

D'après les cabinets d'études Medieval et Geo Scop qui se sont penchés sur la définition d'un plan de mise en valeur de la vallée, il semblerait que cet espace ait été momentanément oublié des hommes et par là même, préservé. Aujourd'hui, cette vallée, dotée d'un patrimoine d'exception, devient un spectacle pour qui sait la regarder. Formée d'une mosaïque de sites (prairies, plateaux, boisements, terres agricoles, vergers, affleurements rocheux et broussailles) elle offre mille facettes, mille regards. Homme ou femme, grand ou petit, chercheur, promeneur ou chasseur, tout le monde peut y voir se refléter son paradis personnel. « Il y a mille façons de voir la vallée, de la contempler de loin ou de l'intérieur ; on la regarde avec ses yeux, avec



son microscope ou avec son imagination. On porte son regard et elle se prête aux regards ». Les vestiges de l'aqueduc romain du Gier contribuent à renforcer la particularité de cette vallée. Situé en grande partie sur des terrains privés, l'aqueduc devrait faire l'objet d'une opération archéologique d'urgence dans le but de mieux préserver et mieux respecter l'unité originelle de l'ouvrage. La Ville a démarché la DRAC (Direction régionale des affaires culturelles) et le Conseil général pour obtenir des soutiens financiers.

naturel sensible



Particularités remarquables :

affleurements
sèches

le
le
coléoptère remarquable

Un petit goût de Méditerranée...

Aussi surprenant qu'il puisse paraître, on a pu identifier dans la vallée, des espèces méridionales qui poussent à la limite septentrionale de leur aire de diffusion. La grande variété des espèces floristiques (500 recensées à ce jour) s'explique par son microclimat, son relief, son hydrographie et son histoire. De plus, les différentes activités des hommes (culture, élevage...) ont modelé ce paysage déjà très varié naturellement. Espaces ouverts, comme les prairies humides très prisées par la faune mais très fragiles ou milieux naturels fermés, comme les boisements et les fourrés constituent des abris de choix. 71 espèces d'oiseaux ont été observées sur l'ensemble de la zone dont 52 % sont des nicheurs sédentaires. Aussi, la huppe fasciée, la pie grièche écorcheur ou la chevêche d'Athéna y trouvent refuge. Il est indispensable pour ces oiseaux que le milieu reste

1 km à pied ça use, ça use...

Afin de garantir la continuité et la pérennité des chemins ruraux, la loi du 2 juillet 1983 a donné compétence aux départements pour établir des plans départementaux des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR). En 1992, le Département du Rhône s'est doté d'un PDIPR. Cependant, ce document s'est révélé peu opérationnel, et, faute d'une gestion effective de nombreux chemins ruraux inscrits ont disparu depuis l'adoption du plan. Par conséquent, ce dernier a nécessité une révision. Dans ce cadre, une réflexion conduite par le Département du Rhône et coordonnée à l'échelon de la Communauté de Communes de la Vallée du Garon a été menée afin de déterminer un réseau de sentiers de randonnée qui pourra être équipé.

La plupart des chemins inscrits au PDIPR seront destinés à la pratique de la randonnée. Une petite portion ne sera pas valorisée, mais mise en réserve afin de protéger le patrimoine rural des communes.

Un bulletin d'information sera prochainement édité par la CCGV. Quant aux topo-guides, présentant le réseau PDIPR, ils sont édités par le Conseil Général.

Contacts : Office de tourisme intercommunal de la vallée du Garon - antenne de Brignais : 22, rue du colonel Guillaud. Tél. : 04 72 31 14 33. Mercredi, jeudi, vendredi de 15h à 18h et samedi de 10h à 12h.

le plus stable possible au risque de perdre leur habitat en raison de la tendance actuelle au reboisement naturel des zones sèches et bien exposées. Les mammifères sauvages (hermine, belette, putois...) ont également élu domicile dans la vallée. A ce jour, 19 espèces sont potentiellement présentes mais le diagnostic reste à affiner. On y trouve aussi beaucoup d'insectes variés et remarquables comme la libellule et le cuivré des marais.

Que ce soit pour les espèces animales ou végétales, la préservation des milieux ainsi que le contrôle de la fréquentation par l'homme sont les principaux axes de gestion à développer. Leur rareté à l'échelon national ou régional fait de leur conservation une priorité au niveau local. Lorsque vous pénétrez en vallée de Barret, vous n'êtes pas simplement dans la nature, vous êtes, en réalité, au cœur d'un berceau de vie à préserver des agressions de la vie moderne.

Pour maîtriser les flux de déplacements dans la vallée, la première action des délégués communautaires a été de missionner les gardes de l'ONF (Office national des forêts) pour assurer un service de prévention et d'information. Dans un deuxième temps, il est prévu d'installer une signalétique qui dirigera les promeneurs sur des circuits bien identifiés et régulera les entrées grâce à des portes symboliques.



Tet P Balleydier



CITROËN



CARROSSERIE - MÉCANIQUE - PEINTURE - ÉLECTRICITÉ
VENTE VÉHICULES NEUFS ET OCCASIONS

21, rue Général de Gaulle - B.P.11 - 69530 BRIGNAIS
 Tél. 04 78 05 60 00 - Fax 04 78 05 28 96 - www.garage-balleydier.com

LASERCOLOR 04 78 05 16 93



Service Photocopie Couleur

Conception et réalisation publicitaire
 Studio photographique
 Design graphique - PAO
 Impression numérique

► 04 78 05 16 93

LaserColor
 COMMUNICATION

14, rue des Ronzières | Brignais
 Fax 04 72 31 67 75
 contact@lasercolor.fr



PEUGEOT



GARAGE DU REFUGE

Agent Peugeot

- Mécanique
- Carrosserie
- Peinture
- Réparations toutes marques
- Vente véhicules neufs et occasions

Z.I. Les Vallières (à côté S.P.A.) 69530 BRIGNAIS - Tél. 04 78 05 19 42

LASERCOLOR 04 78 05 16 93



04 78 05 16 93

PIERRE ROCHEBLOINE
 Meilleur Ouvrier de France 2000



- Photographie publicitaire et industrielle
- Studio - Reportage
- Numérique et argentique

14, rue des Ronzières 69530 Brignais - Fax 04 72 31 67 75

Restaurant Provençal
 Ouvert à midi du lundi au vendredi
 Le soir : groupes uniquement sur réservation

NOUVEAU
 Ouvert jeudi et vendredi soir



Les Lauriers

Venez vous détendre dans une ambiance conviviale et ensoleillée

Parc affaires 2000 - Route de Lyon - 69530 Brignais
 Tél. 04 72 31 19 51

LASERCOLOR 04 78 05 16 93

Grassot : trois enseignes pour y voir plus vert...

Créée en 1946 à Pierre-Bénite, l'entreprise familiale Grassot s'installe à Brignais en 1960. L'aventure commence il y a 33 ans avec la création d'Agri Service, société spécialisée dans l'agriculture, les espaces verts, l'horticulture, la pépinière. Puis, est créée en 1996, la société BMS, expert en matériel de motoculture pour l'amateur comme pour le professionnel, dotée d'un service après-vente à la disposition des clients. Enfin, en 1999, sont fondées la jardinerie et l'animalerie de l'espace enchanté Vilmorin. Ces enseignes forment à elles trois 20 000 m² de surface commerciale.

L'établissement prévoit un chiffre d'affaires de dix millions d'euros pour 2003. 250 000 visiteurs ont franchi les portes les établissements l'année dernière.

75 personnes (chefs de rayon, conseillers de ventes spécialisés, caissiers, chauffeurs, livreurs, mécaniciens, commerciaux...) sont employées. Pour compléter cet effectif, des étudiants sont régulièrement sollicités pour travailler les week-ends et jours fériés. A la rentrée, Agri Service se refait une beauté. Sa façade et ses locaux seront rénovés. Quant à l'espace Enchanté Vilmorin, le rayon des bassins et fontaines sera agrandi. L'animalerie s'étoffe et accueille déjà plus de matériels et d'aliments pour vos compagnons. Reptiles et batraciens attireront bientôt les plus curieux d'entre vous... ■

Ets Grassot : 211 bis rue Général de Gaulle - Tél. : 04 78 05 21 55



Athletic Studio II, la relève



Athletic Studio II :
Horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi de 9h -
21h30 et le samedi : 8h30 -17h -
7, chemin du Bois des côtes
Z.i. de Chiradie - Brignais.
Tél. : 04 72 31 18 89
Parking privé.

Athletic Studio II offre un programme d'activités complet, une grande salle de « torture » (« steppers », rameurs, appareils de cardio-training...), des cours collectifs, un sauna, une salle de relaxation et un coin « bar ». Un hammam est prévu d'ici le mois de septembre. Un nouveau programme aussi. Les seniors - ces personnes en quête d'activités sportives - pourront bénéficier d'un programme de gymnastique douce.

Cette salle accueille une clientèle qui vient pour entretenir sa forme, se détendre, se rééduquer, mais manifestement pas pour frimer! ■

Le nouveau club de sport a ouvert ses portes au mois d'avril. L'endroit est spacieux, clair et bien aménagé. « Le gros avantage que l'on a ici, c'est la lumière naturelle » précise François Fichot, responsable du club. Ce sportif confirmé (il a participé deux fois au championnat du monde de triathlon) est satisfait par l'essor que prend son club: la clientèle est au rendez-vous. Le club a su aussi, conserver une partie des anciens abonnés de Saint-Genis-Laval (lieu de l'ancien site).

→ échos éco

Développement économique

- **Royal' Gravure.** Ouverture d'un atelier de gravure sur verre et cristal depuis le 19 Mai 2003 - 185 rue Général de Gaulle

- **"La Lavandine".** Ouverture d'une Laverie service - dépôt vente - petites retouches couture - repassage à compter du 1^{er} juillet - 185 rue Général de Gaulle

- **Asterie.** Entreprise de vente et fabrication de produits pharmaceutiques pour les hôpitaux depuis plusieurs mois. Responsable: M. Didier Le Goux - 6 chemin du bois des Côtes

- **Ideal Cocktail** s'est agrandi depuis le 17 juin et a ouvert une sandwicherie: salades composées, plats cuisinés à emporter, glaces... Ouvert de 11h à 21h30. Parc Affaires Brignais 2000 - route de Lyon Tél. 04 72 31 19 51

- **L'ECB, toujours plus active...** L'ECB (Entente commerciale de Brignais) regroupe déjà 52 commerçants.

De plus en plus active, l'association innove et renouvelle ses animations. Peut-être avez-vous déjà reçu des informations sur les commerces de la ville. Il ne s'agit pas de promotion mais d'une présentation historique et d'une description de quatre magasins. Une manière de mieux connaître nos commerçants et de se sentir plus proche d'eux. Ces renseignements seront distribués quatre fois par an. Bonne nouvelle! L'opération coupon de la quinzaine commerciale redémarre en octobre. Elle offre de nombreuses réductions. Point Information: 22, rue du Colonel Guillaud - Geneviève Stemmel, au 04 72 31 73 34 - Permanences: le mardi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h et les jeudi et vendredi de 8h30 à 12h.

Pour paraître dans cette rubrique, contactez-nous: 04 78 05 62 15



La SDEI en quelques chiffres et quelques m...eau

La Société de Distribution des Eaux Intercommunales a été créée en 1928 (SDEI). Elle produit, gère, distribue et assainit l'eau de ses communes clientes, réparties dans une vingtaine de départements. La décentralisation de ses services offre une meilleure qualité et proximité au public. En 1991, la SDEI a été rachetée par la Lyonnaise des Eaux, filiale du groupe Suez. Son siège est localisé à Rillieux-la-Pape. La direction régionale Rhône-Saône de la SDEI compte quatre agences territoriales: Nord Rhône, Sud Rhône, Grand Lyon, Ain.

Avec Givors et Saint-Symphorien-sur-Coise, Brignais est l'un des trois centres principaux d'exploitation des eaux de l'agence Sud-Rhône. Installée depuis 1948 à Brignais, c'est en

1974 que la SDEI signe un contrat avec la ville. Aujourd'hui, le nombre d'abonnés à l'eau est de 3460. Plus de 92 % de ses clients ont également un contrat pour l'assainissement de leur eau. Ses eaux usées sont acheminées et collectées à la station d'épuration de Givors.

Qu'en est-il de la qualité de l'eau?

La teneur en nitrates, pesticides, fluor et sa bactériologie sont conformes aux normes. Notre eau est dure (ou calcaire). Elle apporte calcium et magnésium, nécessaires à notre santé... même si nos appareils électroménagers en souffrent quelque peu!

L'agence Sud Rhône de la SDEI, dont Brignais fait partie, c'est:

- Eau: 122 communes desservies,

3 977 km de réseaux, 15 stations de production, 132 réservoirs d'eau potable.

- Assainissement: 44 communes desservies, 627 km de réseau, 19 stations d'épuration, 45 postes de relèvement.

C'est aussi plus de 100 personnes employées dans l'hydraulique, l'électricité, la chimie, la biologie, l'informatique, les ressources humaines...

Depuis 1999, Philippe Grand est le chef de cette agence.

Pour répondre au mieux à vos attentes (il s'agit la plupart du temps d'un problème de fuite ou d'une demande d'informations sur vos factures), un numéro a été mis en place: 0810 541 541. ■

SDEI: 244, rue Général de Gaulle - 69530 Brignais

Une entrée flambant neuve pour la Villa

■ Le portail 1900 de la villa de la Giraudière a été reculé de quelques mètres pour faciliter l'accès des secours. Dans un premier temps, il a fallu démonter ce portail pour le replacer au bon endroit. Les services techniques ont profité de l'occasion pour sabler les grilles de manière à les rénover. Une fois ces dernières repositionnées, il restera à finaliser l'aménagement paysager. ■

Le giratoire de la Mairie tourne à nouveau rond



■ Pendant le mois de juin, les travaux sur le rond point de la Mairie et l'axe donnant sur la rue Mère Elise Rivet ont quelque peu gêné la circulation. La situation est redevenue normale. On peut de nouveau s'engager dans la rue Mère Elise Rivet sans contourner le Parc de l'Hôtel de Ville. ■

Travaux d'été

- Entretien des bâtiments communaux
- Réhabilitation dans les écoles
- Réfection de la toiture de la salle du Garon (local en face du complexe P. Minssieux)
- Rénovation du bar (peinture et habillage bois) de la salle polyvalente et réfection des douches dans les vestiaires du complexe P. Minssieux
- Création d'un mini bar au Bri'sports
- Sonorisation définitive du centre ville

Petite annonce

La Ville de Brignais recherche un **agent à mi-temps** pour renforcer l'unité des **gardiens d'équipements**. En renfort de l'agent affecté à l'espace culturel, vous devez accueillir les associations et veiller à l'entretien de la sécurité du bâtiment. Ce travail s'effectuera essentiellement en soirée et le week-end. Poste à pourvoir en septembre 2003. Envoyer CV et lettre de candidature au service Ressources Humaines, à l'attention de M. Le Maire.

3 projets d'amélioration pour le croisement du bd des Allées fleuries, rue de la Pinette et rue Mère Elise Rivet

■ Pour faciliter le franchissement et mieux céder la priorité à droite dans ce carrefour, il est prévu d'aménager un rond-point. La rue Mère Elise Rivet sera, quant à elle agrémentée, d'un îlot central végétalisé. Ces travaux, réalisés et financés par la Communauté de communes de la vallée du Garon, commenceront à l'automne. ■



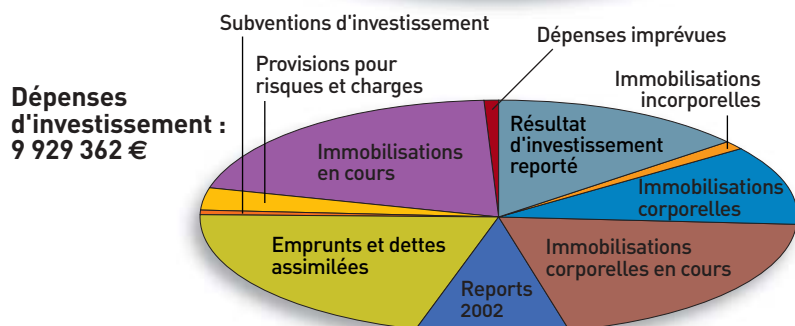
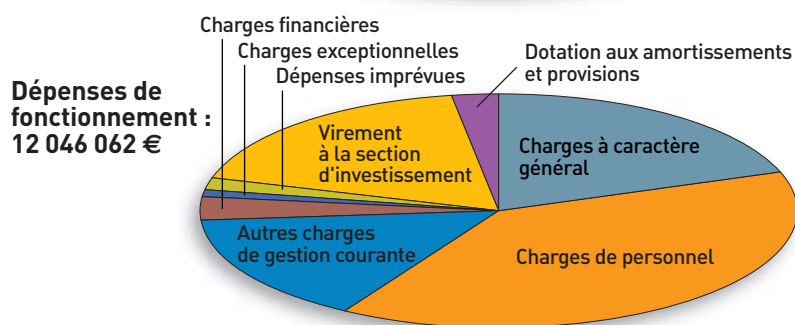
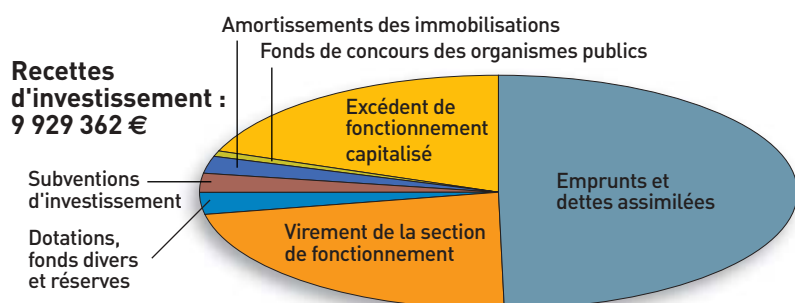
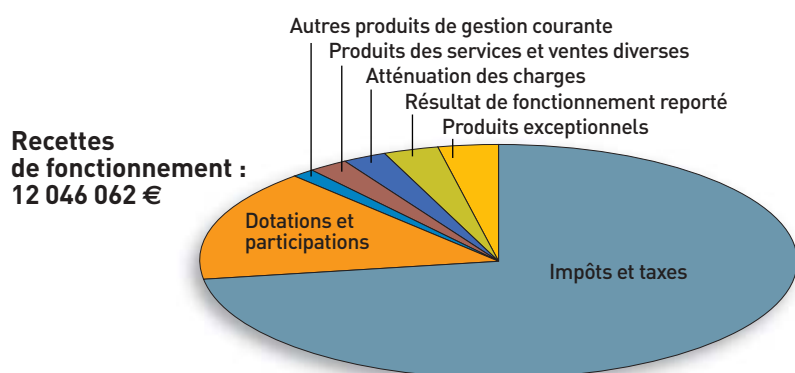
Restructuration du groupe Jean Moulin-André Lassagne

■ Comme annoncé, ces deux écoles maternelles ne vont bientôt faire plus qu'une pour laisser libre un espace pour le Centre Social. Le choix d'une équipe de maîtrise d'œuvre est arrêté. Il s'agit de L'Atelier Architecte, représenté par Bernard Pierrot, de Rillieux-la-Pape. Les travaux sont prévus pour le Printemps 2004. ■

A l'heure des comptes



Le vote du budget primitif, des taux d'imposition et du budget supplémentaire sont les étapes successives qui aboutissent à la formalisation du budget communal. Le Conseil municipal du 22 mai a marqué la fin d'un parcours financier qui répartit les moyens de la ville entre des dépenses de fonctionnement et d'investissement. Ce travail de concertation vise à la création d'un service public digne de l'attente de ses habitants.



L'équipe municipale a choisi de maintenir le niveau de qualité des services rendus tout en soutenant les besoins d'investissement de la commune. Pour ce faire, elle a choisi d'augmenter le taux d'imposition de 4 % seulement. Cette hausse s'effectue dans un contexte où il n'avait pas été modifié depuis 1996. Par ailleurs, il fallait également couvrir les dépenses liées à l'augmentation des charges et les frais liés aux transferts de compétences de l'Etat.

Le budget principal (21 975 424 euros) se répartit entre dépenses de fonctionnement et d'investissement selon les graphiques présentés ci-contre.

Une année riche en investissement...

Préparer l'avenir, c'est être attentif au moment présent. Entretien, contrôler, anticiper les travaux révèlent la volonté des conseillers municipaux à prendre en charge notre cadre de vie.

Projection sur la politique des travaux d'investissement budgétés :

■ Financement budget Mairie :

- Groupe scolaire Claudius Fournion : 2 370 000 euros
- Villa de la Giraudière : 52 500 euros
- Place du 8 mai 1945 : 167 112 euros
- Voiries communales : 150 000 euros (Rue du Moulin, Chemin de Chiradie, Marché d'entretien...)

■ Financement budget assainissement :

- Place du 8 mai 1945 : 110 225 euros
- Champ du Mont : 373 088 euros
- Rue Mère Elise Rivet : 136 747 euros
- Rue du Bonnet : 60 517 euros
- Rue de Bonneton : 10 000 euros
- Déversoirs d'orages : 36 000 euros
- Chemin de la Mouille (eaux usées) : 48 000 euros
- Rue Ferdinand Gaillard – 1^{ère} tranche : 85 000 euros
- Opérations diverses : 60 000 euros

■ Financement budget Communauté de communes de la vallée du Garon :

- Travaux rue Mère Elise Rivet – Chemin de la Lande et rond-point de la Mairie.
- Réflexion sur l'aménagement de la route du Coq Gaulois.

Les comptes de la Communauté de communes de la vallée du Garon : la T.P.U. comment ça fonctionne ?



- Aménagement de l'espace communautaire
- Développement économique
- Développement touristique
- Protection et mise en valeur de l'environnement
- Elimination et valorisation des déchets des ménages et assimilés
- Création ou aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire

→ mémo

La Communauté de communes de la vallée du Garon (CCVG) a été créée en 1996. Elle compte 27 534 habitants et regroupe 5 communes : Brignais, Chaponost, Vourles, Millery et Montagny. Celle-ci a adopté la Taxe professionnelle unique en 1999 suite à la loi du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale (dite « loi Chevènement »).

Le saviez-vous ?

Fonctionnement de la CCVG - désignation des représentants des communes

Les conseillers municipaux de chaque commune élisent leurs délégués communautaires qui, à leur tour, élisent le président et le bureau composé de 10 membres. Brignais compte 6 délégués sur 23 au sein du conseil communautaire.

Titulaires : Michel Thiers, Paul Minssieux, Dominique Viret, Marie-Thérèse Maucour, Jean-Louis Imbert et Guy Boisserin.

Suppléants : Marcel Masson, Thierry Louis, Gilles Desforges, Chantal Servos, Christine Bisch et Serge Bérard.

Comme tous les EPCI (Etablissement public de coopération intercommunale), la Communauté de communes de la vallée du Garon a voté en mars dernier son budget pour l'année 2003. Toutes ressources confondues, elle dispose d'un budget de près de 14 millions d'euros pour

relayer les communes adhérentes sur les compétences qui lui ont été déléguées. La principale ressource de la CCVG est la taxe professionnelle unique (TPU). Elle est perçue directement par la CCVG auprès des entreprises implantées sur le territoire des cinq communes.

Entreprises → TPU → CCVG
11 502 432 €

10 692 458 €

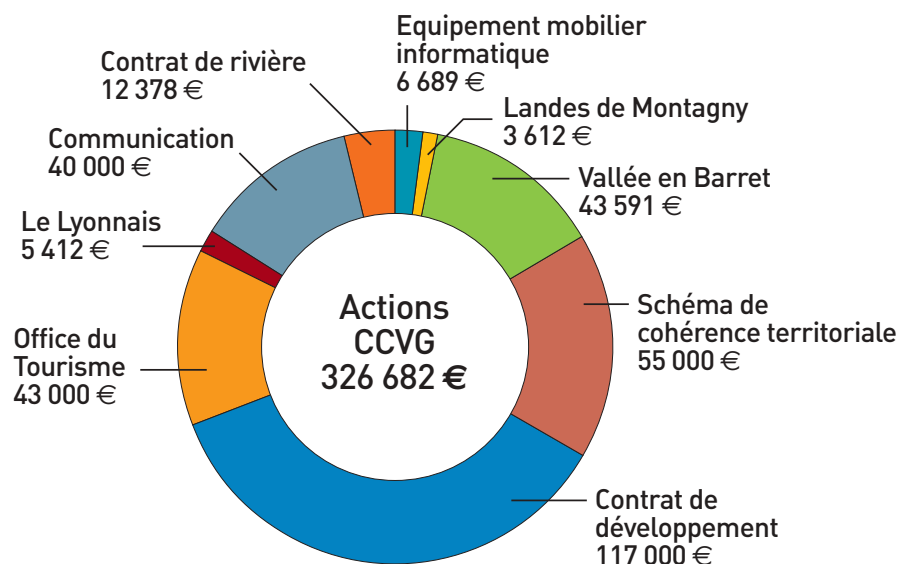
Reversement d'une partie du produit de la TPU aux cinq communes sous deux formes :

- ↳ attribution de compensation (75 %)
- ↳ dotation de solidarité (25 %)

809 974 €

Reste dans le budget de la CCVG

Avec son budget, la CCVG finance, notamment, les actions suivantes :



Page réalisée d'après les données communiquées par la CCVG.

Pour plus de détails : lire le N° 1 de juin 2003 « Le Garon », journal de la CCVG. Maison Forte - Vourles

Erratum : dans le dernier Brignais Magazine, une erreur s'est glissée concernant la répartition de la compétence déchets entre la CCVG et le Sitom Rhône-Isère. Pour l'heure, ce dernier est compétent en matière de traitement, de collecte sélective et de gestion des déchetteries, mais pas de ramassage des ordures ménagères en vrac.

Jumelage de Brignais avec Ponsacco (Italie)

Du 17 au 19 octobre prochain, Brignais mettra ses habits de fête pour célébrer le nouveau jumelage avec Ponsacco, commune italienne de 12 500 habitants située à 15 km de Pise et 750 km de Brignais.

Environ 200 Italiens sont attendus dans notre commune au cours de ce week-end. S'y ajouteront des délégations provenant de Hirschberg (déjà jumelée avec Brignais), de Schweighouse (filleule alsacienne de Brignais depuis 1946), de Niederau (Allemagne) et de Gattatico (Italie), qui seront les témoins de cette nouvelle union.

De nombreuses familles brignairottes se sont déjà manifestées pour recevoir nos invités. Cependant, nous recherchons encore des familles pouvant soit héberger nos amis italiens, soit leur proposer uniquement le repas du vendredi soir 17 octobre et du samedi midi 18 octobre.

Si vous souhaitez simplement proposer vos services aux différents groupes de travail qui préparent activement le week-end (p.ex. accueil, décoration, spectacle), vous pouvez

prendre contact avec Katrin Urban, du service Jumelage/Europe, dont vous trouverez les coordonnées ci-dessous.

Le programme du week-end et le déroulement des cérémonies seront publiés dès la rentrée de septembre. Une réunion d'information à destination des familles d'accueil sera organisée début octobre afin de leur préciser le programme et de répondre à toutes leurs questions concernant l'accueil des Italiens.

A l'issue de ce week-end festif, dont le temps fort sera la signature de la Charte du Jumelage le samedi 18 octobre, Ponsacco conviera les Brignairots pour la deuxième cérémonie du jumelage du 5 au 7 mars 2004. Alors réservez déjà votre week-end ! ■

Pour tout renseignement complémentaire, prenez contact avec le Service Jumelage/Europe – Katrin Urban
Tél. : 04 78 05 62 51
e-mail : europe@mairie-brignais.fr



De gauche à droite : Alessandro Cicarelli, 1^{er} adjoint au Maire ; Fabricia Falaschi, adjointe vie associative et affaires sociales ; Gil Thiers ; Silvio Granchi, Maire ; Michel Thiers, Maire ; Thérèse Bernardinis, conseillère municipale, déléguée à la Vie internationale ; Renzo Profeti, adjoint environnement, tourisme et jumelage ; Annie Miralles, conseillère municipale ; Fabio Turini, Président du Comité de jumelage.

Entretien avec M. Le Maire, Président délégué de l'AFCCRE

Les XXII^{èmes} Etats généraux des communes et régions d'Europe qui ont eu lieu le 15 mai dernier, en Pologne, ont rassemblé 1000 élus locaux et régionaux venus de 24 pays européens. Ils se sont réunis pour aborder les différentes réglementations en Europe. Michel Thiers, en tant que Président délégué de l'Association française des conseils, des communes et régions d'Europe, présent à ce rendez-vous, a présidé la journée des jumelages. A son retour, nous avons souhaité l'interroger sur la vision qu'il porte sur le développement de l'Europe.

Brignais Magazine : Monsieur le Maire, que pensez-vous de la situation politique de l'Europe après les échanges auxquels vous avez assisté ?

Michel Thiers : Il en ressort que l'année 2003 est une année décisive pour l'Europe. La volon-

té du Président Valéry Giscard d'Estaing, de donner naissance à une constitution européenne, fait son chemin mais rencontre tout de même quelques difficultés. Si les états sont regroupés et unis, l'Europe politique est à achever. Le conflit irakien a prouvé que nous n'étions pas encore prêts à nous exprimer d'une seule voix. Depuis 50 ans, l'Europe nous a apporté la paix. Aujourd'hui, nous devons faire en sorte qu'elle apporte un équilibre politique fort. Cependant, l'Europe ne se fera pas sans les citoyens. C'est pourquoi, nous devons renforcer, à tous les niveaux, les politiques qui permettent de favoriser cette Europe du citoyen, à l'instar des jumelages. A travers le jumelage, la commune est le meilleur échelon pour porter l'identité locale qui viendra construire l'Europe unie de demain.

Brignais Magazine : 10 nouveaux pays vont rejoindre l'Union Européenne en 2004. Que représente pour eux cette union ?

M.T. : Ces nouveaux pays sont très fiers de nous rejoindre. Pour certains, ils sont déjà situés au

cœur géographique de l'Europe. Ils sont donc très satisfaits d'être reconnus par l'Europe politique. Par leur intégration, ils vont se démarquer définitivement du bloc communiste et redevenir les vrais démocrates qu'ils étaient. Ils souhaitent être forts parmi les forts. D'ici une dizaine d'années, ces pays seront au même niveau que nous. Pour notre part, nous ne serons plus l'enfant gâté, il va falloir mettre les bouchées doubles. Notre volonté de maintenir notre niveau de richesse passera, entre autre, par un apprentissage accru des langues étrangères que nous connaissons moins bien que nos voisins.

Brignais Magazine : Comptez-vous engager la ville de Brignais dans des relations avec l'un de ces pays ?

M.T. : J'y serais très favorable mais nous ne l'envisageons pas à court terme. Brignais se prépare à signer un pacte de jumelage avec la commune de Ponsacco en Italie. Nous pourrions envisager à l'avenir d'autres jumelages. Nous verrons comment les relations se créeront avec d'autres communes. ■



Jean-Michel Rivier assure le suivi des travaux de tous les concessionnaires



Benaïcha Tedbirt s'attache à rendre nos rues propres



Philippe Gaillard et la chaussée d'ici

24 h avec le personnel de l'unité cadre de vie

Parmi les nombreuses fonctions du service technique, les missions d'entretien et de gestion de l'espace urbain incombent à l'unité cadre de vie. Jean-Michel Rivier, responsable de ce service, encadre neuf personnes.

Mardi 20 mai. 7h30. Le service voirie se met en place et s'organise. Deux équipes formées de Gérard Barril, Benaïcha Tedbirt, Jean-Guibert Dequelson, Pascal Ruel et Philippe Gaillard s'occupent du nettoyage des rues du centre ville et parent au plus pressé. La pluie de la veille et les gravillons qu'elle a transportés bouchent des grilles d'égouts et des graviers, répandus sur la chaussée, rendant la circulation dangereuse. L'équipe remédie le plus vite possible à cette situation pour sécuriser les rues. A chaque fois qu'il pleut ou qu'un violent orage s'abat sur la ville, le service répare les dégâts causés par ces intempéries, notamment sur les secteurs en pente.

Pendant ce temps, Lionel Font, mécanicien, répare une camionnette. Il vérifie le bon fonctionnement des véhicules dont dispose la ville (voitures, camionnettes et divers engins à moteur).

Une autre équipe (Ali Lakdari et Angelo De Gregorio) s'affaire au déménagement du matériel qui a servi pour une manifestation (chaises, tables et podiums). Ce sont au minimum 3 000 chaises, 1 000 barrières, 4 podiums et 500 tables qui sont montés et démontés chaque année pour accueillir au mieux les participants d'un festival, d'une conférence... Ce service est effectué lors des festivités organisées par la mairie tout comme pour celles des associations. Plus loin, aux alentours du secteur des Barolles, Laurent Vierre-Gonnet conduit l'épareuse. Pendant six mois, d'avril à octobre, les accotements herbeux nécessitent un fauchage quotidien. L'entretien des chaussées et accotements est un travail long et fastidieux qui couvre 60 jours d'intervention sur l'année et 20 jours pour le seul désherbage.

Pourtant la journée est loin de se terminer. Il faut également entretenir le cimetière et les aires de jeux des écoles et des parcs de la ville.

Le service cadre de vie se consacre pareillement aux déchets produits par les services de la mairie. Il gère le mobilier urbain (achat et entretien), des signalisations verticales (panneaux routiers) et horizontales (marquage au sol).

Le lendemain, il faudra entretenir les cours et bacs à sable des écoles publiques sans oublier la place du marché qu'il faut nettoyer le samedi... ■



Ali Lakdari et Angelo De Gregorio



Benaïcha Tedbird déblaient
incommodants gravillons



Lionel Font contrôle l'état
des véhicules de la ville



Tôt le matin, Jean Guibert Dequelson
est à pied d'œuvre



Lakdarí en plein déménagement.
seconde JM Rivier lors de ses absences



Laurent Vierge-Gonnet défriche
les accotements avec l'épareuse

Inauguration des locaux de la gendarmerie



■ Le 8 avril, la gendarmerie a inauguré de nouveaux locaux annexes : dix logements de fonction, réservés aux gendarmes et à leur famille.

Au programme de la matinée : visite des locaux administratifs, présentation des deux roues et des ordinateurs de bord des véhicules de

la gendarmerie. Pour accompagner Michel Thiers qui a beaucoup œuvré, étaient présents : Jean Besson, Député, M. Fillon, Maire de Chaponost, M. Neyroud, Maire de Vourles, Yves Guillot, Préfet délégué à la sécurité et à la défense, le Colonel Schneider, le Major Dumez de la brigade, le Capitaine Armand de la Compagnie de Givors et le lieutenant Leclerc, sans oublier les gendarmes de Brignais et leur famille. Solennité et convivialité ont été les maîtres mots de ce jour. ■



Coupe de France de la Chanson

■ Pour la première fois, la ville a accueilli le plus grand concours de France de chanson française. 120 chanteurs amateurs sont venus exprimer leur talent devant une salle comble et se sont soumis à l'appréciation du jury.



Six candidats (trois masters et juniors) ont été sélectionnés pour partir en quart de finale à Montpellier. Un moment fort en émotion où chaque artiste a su donner le meilleur de lui-même pour son propre plaisir mais aussi pour le nôtre. ■

Semaine nationale du développement durable

■ La Commune tient à afficher son soutien pour les grandes causes. Contribuer un peu chaque jour au maintien d'un équi-



libre écologique pour notre planète est une action citoyenne. Recycler, économiser les énergies, protéger ou nettoyer sont autant de quêtes que nous pouvons tous assouvir. La semaine écoulée sur Brignais a réuni de nombreux acteurs (écoles, Forum, contrat de ville, Conseil Municipal Junior) pour nous sensibiliser à notre rôle dans cette longue chaîne d'acteurs. ■

Journée de l'Europe

■ Un pas de plus vers l'ouverture sur les autres. La conférence sur l'Europe du 7 mai dernier, qui s'est déroulée sous le patronage de Françoise Grossetête, Député Européen et Vice-présidente du Parlement, était brillante par sa richesse et sa convivialité. Les spectateurs ont effectué un voyage à travers l'histoire au rythme des témoignages, des commentaires et des photos des intervenants, tous passionnés par le pays qu'ils représentaient. Soit la Pologne,

la Lituanie, l'Estonie et la Lettonie. ■



Classes en 3

■ Pour honorer ce moment phare de la commune, les classes en trois s'en sont données à cœur joie pour célébrer leur millésime. Leur traversée de la commune était rythmée au son des fanfares qui ont ce don magique de nous mettre de bonne humeur. Un moment de détente et d'amitié entre générations. ■



Premiers pas vers la démocratie...

A l'occasion de leur second Conseil municipal, le 14 juin dernier, les conseillers Junior se sont illustrés par leur professionnalisme, leur aisance et leur perspicacité lors de leurs différents échanges. Ce conseil, présidé par M. Le Maire, a permis aux jeunes conseillers de valider le travail effectué en commission, depuis le mois de janvier.

Sur les 33 conseillers, 28 étaient présents. Ils ont posé un regard critique sur les travaux présentés par leurs homologues. Pour répondre aux demandes d'informations complémentaires, les questions fusaient dans la salle. Les dossiers présentés ont montré tout l'intérêt du travail effectué par nos jeunes conseillers. Voici les résultats des votes, par commission.

Commission citoyenneté, sécurité et solidarité

- Projet d'affiche sur la sécurité routière. Thème: Qui va doucement va sûrement: unanimité.
- Réalisation d'une chanson sur le thème de la vitesse: unanimité.
- Actions de solidarité en partenariat avec les restos du cœur: unanimité.

« contre » et 4 abstentions.

- Organisation d'un deuxième nettoyage du Garon qui associerait les enfants des écoles de la Ville: 27 votes « pour », 1 abstention.

Commission sports, loisirs, culture et jumelage

- Projet de « chèques juniors » pour permettre aux jeunes brignairots âgés de 8 à 16 ans de bénéficier de réduction dans certains lieux sportifs ou de loisirs: unanimité.

- Rénovation du skate-park (coût 2500 € maxi.): 20 votes « pour », 3 votes « contre » et 5 abstentions.

- Rédaction d'un règlement d'utilisation du skate-park: unanimité.

- Réflexion sur un parcours de bicross/VTT: 27 votes « pour » et 1 abstention. ■

Commission environnement et urbanisme

- Création d'affiche sur la propreté urbaine. Thème: une ville propre sans crotte. Cette affiche serait accompagnée d'actions de sensibilisation auprès des propriétaires de chien: 20 votes « pour », 4 votes



Une semaine du développement durable plébiscitée par le CMJ

Vingt élus du Conseil Municipal Junior et quelques-uns de leurs camarades ont choisi de se retrouver, le 4 juin dernier, sur les berges du Garon au niveau du pont A. Lassagne pour nettoyer la rivière et ses berges. Encadrés par des élus de la Ville (Marie-Thérèse Maucour, adjointe à l'environnement, Martine Ribeyre, adjointe à la communication, Christine Bisch, Marie-Dominique Rossignol et Jean-Paul Clouzeau, conseillers municipaux), des Services techniques de la ville, Frédéric Margotat, Technicien du Contrat de rivière et Isabelle Gaillard, Coordinatrice du Forum, ils étaient répartis en deux groupes. Sur les cinq cents mètres de berges passées en revue, les conseillers ont collecté l'équivalent de 2 bennes du camion des services techniques. Choses surprenantes, ils ont trouvé entre autres, un fer à repasser et un baby-foot! Une fois triés, ils ont porté les rebus de notre société de consommation à la déchet-



terie. Prenant leur rôle très à cœur, le CMJ souhaite renouveler cette action à l'automne prochain. Leur objectif: sensibiliser l'ensemble de leurs camarades à ce geste citoyen. ■



ASB Football Quand l'union fait la force

■ Les deux clubs de football de Brignais, l'ASB et le FCB, se regroupent pour ne former qu'un

seul et même club. Lors de l'assemblée générale de l'ASB du 13 juin M. Jean Darfeuille a passé le relais à M. Jacques Philippot qui devient nouveau président du club. Il représentera la ville au niveau régional. L'effectif pour cette saison 2003/2004 avoisine les 250 licenciés, c'est pourquoi il est conseillé aux adeptes du ballon rond de s'inscrire le plus tôt possible, sans attendre la rentrée. A noter que l'encadrement des équipes (débutants comme seniors) est assuré par des entraîneurs diplômés. Le club recherche à ce propos, des éducateurs sportifs, dirigeants ou bénévoles pour l'accompagner dans cette nouvelle aventure. Les moins de 11 ans se sont qualifiés pour la saison 2003/2004 en poule Elite (poule de l'OL, Cascol...), une première dans la vie du club. Nous recherchons des jeunes de cet âge, intéressés d'évoluer à ce niveau, pour la saison prochaine. ■

Inscriptions : ASB, stade de Brignais les mercredis de 14h à 18h et les samedis de 10h à 12h.

Pour tous renseignements : 04 78 05 47 57 ou 04 78 05 10 83

Amicale Laïque - Section Judo Un brignairot sur le podium

■ Après le titre de champion du Lyonnais en Séniors, Xavier Plassard confirme son talent en accédant à la 3^e place du championnat de France, le 8 juin dernier à Paris, au Stade de Coubertin. ■



Vélo Club de Brignais Tous en selle!

■ Prêts pour le départ? La 12^{ème} édition de la course de VTT « Henry Anglade » se tient le 5 octobre au Complexe P. Minssieux. Organisée par le Vélo Club de Brignais, elle comporte plusieurs épreuves :

- 8h30 : épreuve chrono 46 km
- 8h40 : épreuve chrono 36 km cadets/juniors
- 8h50 : épreuve 36 km seniors
- 9h : randonnée 16-30-36 km
- 9h : parcours famille 20 km, pour les

enfants nés entre 1989 et 1991 et les adultes accompagnateurs.

Rappelons que cette épreuve est parainée par l'illustre champion de France 1959 et 1965 : Henry Anglade.

La remise des récompenses s'effectuera vers 12h30, au même gymnase.

Avis aux bénévoles! Toute personne désirant encadrer ou animer la course est la bienvenue...

L'année dernière, plus de 500 vététistes s'étaient donné rendez-vous. Nicolas Durin est le vainqueur de la course de 46 km depuis trois années consécutives... deux défis à relever pour cette nouvelle édition de la fête du VTT! ■

Croix Blanche Comme au cinéma

■ L'Association des Secouristes Croix Blanche de Brignais a organisé, le 26 avril dernier une simulation de catastrophe au Briscope. Le scénario narrait une explosion, suite à une fuite de gaz, au Briscope pendant un repas dansant. Il a été dénombré 110 victimes qui ont été prises en charge par plus de 100 secouristes (80 Croix Blanche, 5 Croix Rouge, 5 Poste & France Telecom, 10 GISPE), des médecins du SAMU de Lyon et les Sapeurs Pompiers de Vourles et Chaponost.

Les intervenants ont pu pratiquer un exercice de secours et de médecine de catastrophe à grande échelle. La manœuvre consistait à évacuer le plus rapidement possible les victimes les plus graves vers le Poste médical avancé, fictif, installé dans le hall de l'Hôtel de Ville. Les médecins du Samu décidaient le choix de l'évacuation des victimes ensuite évacuées par les secouristes.



Si cet exercice a suscité chez vous de l'intérêt pour le secourisme, vous pouvez devenir secouriste actif au sein de l'Association. Les secouristes adhérents (25 €/an) suivent régulièrement des sessions de recyclage, interviennent sur les postes de secours mis en place par l'Association ou son Comité Départemental (matches de l'OL, Coupe des Confédérations, matches de l'ASVEL, Nuits de Fourvière, championnats de France de danse ou de gym...) et se tiennent continuellement au service des autorités pour participer à des Plans rouges. ■

Renseignements et inscriptions : Nicolas Sayer 04 78 05 54 91 croix-blanche-brignais@libertysurf.fr

Contact :

Aimé Smykowski :

04 78 56 45 94 ou 06 82 18 27 70

ou Laurent Aubert : 04 78 56 04 68

Vélo Club de Brignais - Salle du Garon -

3, Bd des sports - 69530 Brignais





Amicale laïque - section Karaté La petite qui monte, qui monte...

■ Ouverte en septembre 2002, la section Karaté tient ses promesses. Les enseignements du professeur d'Etat sont à la hauteur des

attentes du groupe. Déjà, chacun a su trouver sa place et son niveau pour son plaisir et sa satisfaction. Les résultats sont visibles : barrettes pour certains et ceintures de couleur pour les autres (jaunes, vertes, bleues, marrons et deux noires). Les cours ont lieu deux fois par semaine, après l'école pour les enfants et en début de soirée pour les adultes et les adolescents.

Cet art martial permet de canaliser et de dépenser son énergie mais également de prendre confiance en soi. L'association assure un esprit convivial où chacun est écouté et encadré. Un bon cocktail pour faire une rentrée dynamique. Retrouvez l'association dès septembre ou dès juin pour les plus pressés. ■

Contact : M. Raidalet - 04 78 05 74 51.

Amicale laïque La section « danse moderne jazz » reprend du service

■ Marie-Elisabeth Gengler est de retour sur Brignais. Ce professeur de danse avait déjà exercé ses compétences à l'Amicale, quelques années auparavant. Son énergie et son dynamisme faisant toujours merveille nous l'accueillons avec joie. Après un an d'interruption, la section reprend son activité. De la prise de conscience du corps à l'expression créatrice, venez bouger dès septembre sur les rythmes actuels que vous aimez.

Les cours ont lieu à l'école maternelle Jacques Cartier : Mardi de 20h30 à 22h pour les adultes et le mercredi à : 14h30, 15h30, 16h30 (selon l'âge) pour les enfants de 6 à 11 ans et de 17h30 à 19h pour les adolescents dès 12 ans. ■

Contact : 04 78 05 44 27 ou Mme Gengler 06 71 64 68 70



Raid-eurosportifs Un vent d'Italie

■ 700 km sera la distance à parcourir pour les coureurs brignairots qui franchiront les cols alpins afin de rejoindre la Ville amie de Brignais : Gattatico. Du 19 au 27 juillet, encadrés par une dizaine d'accompagnateurs, ils franchiront, tour à tour, Les Echelles, St-Jean-de-Maurienne, Susa, Alba, Bardi et Cabella-Ligure, gravissant les cols en course à pied et les descendant à vélo. Pour préparer cette quatrième édition, reconnaissance de l'itinéraire, recherche de sponsors, choix de l'hébergement et de la restauration et entraînements ont été de mise. Un projet qui n'aurait pu voir le jour sans les sponsors officiels : La Ville, le Conseil Général, les assurances AGF Gilles Cousturier, l'Espace enchanté Vilmorin-Grassot, Spar, Brignais Ambulances, le Crédit Mutuel, le Multiplex CGR et bien d'autres. Les Italiens seront fidèles à leur réputation. L'arrivée de la course sera fêtée joyeusement à Gattatico. Mme Bernardinis et M. Clouzeau, conseillers municipaux, seront sur place, le 25 juillet, pour représenter Brignais. ■



Inscription : Daniel Gaillard au 04 78 05 10 28 - Pierre Maréchet au 04 78 05 34 06

→ dépêches

ASB Pétanque Et un national, s'il vous plaît !

Du 5 au 7 septembre, l'ASB Pétanque organise pour la quatorzième année consécutive sa grande manifestation : le « National de pétanque ». Des équipes viendront de toute la France, de Suisse et d'Italie pour participer à ce tournoi.

Dates et heures à retenir :

- vendredi 5 septembre à 17h : le « gentlemen national » : rencontre amicale entre élus, sportifs, sponsors et la presse.

- samedi 6 septembre à 14h15 : le national « doublette » féminin et le « triplette ». 32 équipes de deux personnes et 256 équipes s'affronteront.

- dimanche 7 septembre, à partir de 8h : suite et fin du concours.

La remise des coupes sera accompagnée d'un vin d'honneur servi aux alentours de 17h. Sous le chapiteau, on pourra retrouver l'ambiance conviviale et animée des terrains de boules. Merguez, frites et boissons rassasieront les plus fervents spectateurs.

Amicale Laïque de Saint-Genis-Laval Section bridge

Cette association invite les brignairots à venir s'initier au jeu de bridge dans leur club situé au siège de l'Amicale Laïque de Saint-Genis-Laval - rue Pierre Fourel. Contact : Madame Dominguez : 04 78 56 35 86

Espérance et Vaillantes « Les archers de l'espérance »

Le 6 juillet, à Saint-Médard-en-Jalles (Aquitaine) se tient la finale de deuxième division pour les équipes masculine et féminine de tir-à-l'arc. Selon leurs résultats les jeunes filles pourront se classer en première division...

Croix Blanche Un pour tous et tous pour un !

L'Association des Secouristes Français Croix Blanche organise des sessions de formation aux premiers secours (1^{er} diplôme de secourisme agréé par le Ministère de l'intérieur). Cette formation est généralement dispensée, en période scolaire au moins une fois par mois sur 10 heures minimum. Elle se déroule les vendredis soirs de 19h00 à 22h00 suivis du samedi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h30. Essentiellement pratique, cette formation apprend à réagir face à une victime et à la prendre en charge en attendant les secours professionnels. Ce stage est accessible à partir de 10 ans. Sessions l'été sur demande.

Coût de la formation 69 €.

Contact : Nicolas Sayer au 04 78 05 54 91
croix-blanche-brignais@libertysurf.fr

Alerte Téléassistance pour personnes âgées

La maltraitance des personnes âgées est un mal encore méconnu de nos concitoyens. Pourtant, c'est une réalité. Alerte, l'Association de Téléassistance pour le Maintien à Domicile a décidé de s'impliquer dans la prévention des sévices moraux et physiques infligés aux personnes âgées. Alerte met à votre disposition un numéro de téléphone pour signaler tout phénomène de maltraitance : 04 72 61 87 12. Un conseiller lancera des démarches pour mettre un terme aux pressions physiques ou morales sur la victime. Ces agents d'accueil téléphonique sont soutenus par des psychologues, des médecins et des avocats.

Pour plus d'information : Alerte au 04 37 24 28 18 et Rhonalma au 04 72 61 87 12

→ **Juillet**

1^{er} juillet
"Astérix et Obélix", mission Cléopâtre
 Cinéma en plein air : 19h - Mini tournoi de foot, jeux de plein air, jeux de plateaux surdimensionnés, buvette et barbecue et 21h30 - Séance.
 Contrat de ville
Animation plantation
 et entretien des jardinières. Contrat de Ville.
 → quartier des Pérouses.

5 Juillet
Sorties Familiales 2003 : Parc des Oiseaux à Villard les Dombes
 Centre social et socio culturel

7 Juillet
Sortie pique nique Halte garderie

9 Juillet
Doublette vétérans par poule
 ASB pétanque : 14h00

12-13 Juillet
Stage d'initiation/découverte de l'orgue
 Amis de l'Orgue de Brignais
 → Brignais, Beaunant, La Mulatière

13 Juillet
Feu d'artifice à la tombée de la nuit et bal populaire. → Complexe P. Minssieux

15 Juillet
Animation plantation
 et entretien des jardinières. Contrat de Ville.
 → quartier des Pérouses

17 Juillet
Tournoi de football en salle
 pour les 16/25 ans de 19h00 à 23h00
 Centre social secteur jeunes : le Forum
 → stade Pierre Minssieux

19 Juillet
Sorties Familiales 2003 : Lac de Bouvent
 (baignade) : Centre social et socio culturel

19 au 28 Juillet
Raid Eurosportif Brignais-Gattatico (Italie)
 association Raid eurosportif
 contact : Daniel Gaillard 04 78 05 10 28 ou Pierre Maréchet 04 78 05 34 06.

21 juillet
"Jeu touche à tout" à la Compassion
 pour les enfants de moins de 6 ans accompagnés d'un adulte : espace indien avec tipi et déguisement. Peinture en plein air. Contrat de Ville

→ **Août**

9 Août
Sorties Familiales 2003 : Lac d'Aiguille
 Centre social et socio culturel

23 Août
Sorties Familiales 2003 : Montrevel en Bresse
 (base de plein air) : Centre social et socio culturel

29 Août
Cinéma en plein air : "L'Age de Glace",
 Film d'animation. Contrat de Ville : 21h15
"Jeu touche à tout" aux Pérouses
 pour les enfants de moins de 6 ans accompagnés d'un adulte : espace indien avec tipi et déguisement. Peinture en plein air. Contrat de Ville

30-31 Août
Fête des rues à Hirschberg Allemagne
 Jumelage Brignais Hirschberg
 Contact : Jacqueline Musy 04 78 05 38 60 ou Lily Rolly : 04 78 05 24 32

→ **Septembre**

5, 6 et 7 Septembre
Gentleman national de Brignais
 ASB pétanque : le 05/09 17h00
National de Brignais, triplettes
 ASB pétanque : le 06/09 14h15
National de Brignais (suite)
 ASB pétanque : le 07/09 à partir de 8h00

12 Septembre
Briscope - Présentation de saison
 Suivie de Hercule Flocon dans « Du Beurre dans les épinards » - Clown - à partir de 19h, entrée libre

13 Septembre
Inauguration de la Villa de la Giraudière

14 Septembre
Forum des Associations
 → Complexe P. Minssieux
 Association Musicale de Brignais
 Contact : Pierre Voldoire : 06 80 36 18 79
Podium des "Sacrés Champions"

18 Septembre
Inscriptions à l'Université tous Ages
 → Briscope. Contact : 04 78 05 37 84 ou 04 78 05 01 17

20 et 21 Septembre
Journée du Patrimoine
 Amis du Vieux Brignais - Tél. 04 78 05 24 26

25 Septembre
Inscriptions à l'Université tous Ages
 → Briscope. Contact : 04 78 05 37 84 ou 04 78 05 01 17

Avant programme du Briscope saison 2003/2004
 SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS

LES SPECTACLES TOUT PUBLIC

- Vendredi 12 septembre à partir de 19h, entrée libre **PRÉSENTATION DE SAISON** suivie de **HERCULE FLOCON** dans « Du Beurre dans les épinards » - Clown
- Vendredi 3 octobre à 20h30 : **LES 3 JEANNE** - Comédie. De 10,5 à 19 €
- Vendredi 17 octobre à 20h30 : **UN FRANÇAIS CHEZ VIVALDI, SCARLATTI, GUCCI & TUTTI QUANTI...**
 Echanges épistolaires et musicaux en Italie sensuelle avec le comédien Thierry Bordereau et l'Ensemble de musique baroque Boréades présenté dans le cadre de Lire en Fête et du Jumelage Franco/Italien. De 10,5 à 19 €
- Vendredi 7 novembre à 20h30 : **VINCENT ROCA DANS « MOTS ET USAGES DE MOTS »** - Humour. De 10,5 à 19 €
- Vendredi 28 novembre à 20h30 : **LE MARIAGE DE FIGARO**, de Beaumarchais. Théâtre classique. Cie Matamore (12 comédiens). De 10,5 à 19 €
- Samedi 20 décembre à 20h30 : **LIFE IS NOT A PICNIC** - Cabaret festif (avec repas)
 Venu du jazz, de la musique napolitaine ou afro-cubaine ou même de la comédie musicale... ce joyeux mélange de 13 musiciens, chanteurs, choristes, acteurs, promène ses textes décalés entre rythmes latinos, grands standards américains, jazz chromés, mambo, rumba, salsa... De 15 à 25 €
 Dimanche 18 janvier à 15h et 18h - 1 séance scolaire prévue dès 5 ans : concert d'eau pour jardin d'hiver - Théâtre musical - Cie Mélodie Théâtre. De 10,5 à 19 €
- Vendredi 30 janvier à 20h30 **VIKTOR LAZLO DANS « LOIN DE PANAME »**
 Chanson française et musique cubaine. De 15 à 25 €

● Vendredi 27 février à 20h30 - **LA STATION CHAMPBAUDET, D'APRÈS EUGÈNE LABICHE** - Théâtre musical et opérette - Cie La Java des Gaspards. La Cie a choisi d'adapter l'œuvre d'Eugène Labiche entraînée par les airs irrémédiablement fredonnables d'Antoine Rosset. De 10,5 à 19 €

ÇA VA JAZZER, autour d'un week-end
 ● Vendredi 19 mars à 20h30 : **CHRISTIAN VANDER QUARTET**. Il est le batteur fondateur du groupe mythique Magma et dans cette formation très jazz, il excelle de virtuosité et rend un hommage à l'éternel Coltrane... De 10,5 à 19 €

● Samedi 20 mars de 14h à 17h : Scène ouverte à trois formations amateurs (envoi des dossiers et démos jusqu'au 31/12/03). A 20h30 **LOUIS SCLAVIS ET BERNARD LUBAT**
 Une formation détonnante de ces deux monstres sacrés du jazz contemporain français ! De 10,5 à 19 €

● Vendredi 2 avril à 20h30 : **DIEUDONNÉ DANS « LE DIVORCE DE PATRICK »** - Humour. De 15 à 25 €

● Samedi 24 avril à 20h30 : **KALLA LE FEU - OPÉRA SAUVAGE** - Théâtre Talipot. Un opéra sauvage fait de terre, de feu, de corps nomades, de voix traditionnelles de l'Océan Indien et de voix lyriques. De 10,5 à 19 €

● Vendredi 7 mai à 20h30
LA MONSTRUEUSE PARADE
 Nouveau cirque. Cie Remise à 9. La Cie, fraîchement sortie de la célèbre école de cirque toulousaine Le Lido, présente sa première création en utilisant de nombreuses disciplines : jonglerie, bâton, équilibre, main à main, chant, musique, danse... De 10,5 à 19 €

● Vendredi 28 mai à 20h30,
DEZORIENTAL. Musique du monde
 C'est avant tout un torrent d'énergie ! Un tour du monde des traditions musicales qui part d'Orient, traverse l'Inde et nous emmène jusqu'au cœur de l'Europe... De 10,5 à 19 €

LA SÉRIE DÉCOUVERTE, jeune public

Tous les spectacles de la Série découverte sont également présentés en séances scolaires. Le programme sera disponible début septembre.
 Tarifs Série Découverte : de 5,5 à 10 €

- Mardi 14 octobre à 19h30 **PEPLUM POIDS PLUME**
 Théâtre Mû. Théâtre d'objet, dès 6 ans
- Mardi 18 novembre à 19h30 **POUCETTE, D'ANDERSEN**
 Cie Créature. Conte et théâtre de marionnettes, dès 3 ans
- Mardi 9 décembre à 19h30 **LES BOUSKIDOU DANS « ET PUIS QUOI ENCORE ! »**
 Concert dès 5 ans
- Mardi 3 février à 19h30 **ROND DANS L'O**
 Cie Le Brakabrik Théâtre. Théâtre de marionnettes dès 2 ans
- Mardi 9 mars à 19h30 **SACRÉ SILENCE**
 Cie du Clair Obscur. Théâtre dès 6 ans
- Mardi 27 avril à 19h30 **BALI BALIKOU**, de François Chauvet
 Cie Abbac. Images, théâtre et danse dès 4 ans
- Mardi 18 mai à 19h30 **LE TRÉSOR DE MAKEBA**
 De Gilles Pauget. Conte musical dès 6 ans

EN BREF
 Ouverture de la billetterie le 2 septembre 2003 aux horaires suivants : du mardi au vendredi de 10h à 12h et de 13h30 à 18h, le samedi de 10h à 13h.
 Les tarifs sont donnés à titre indicatif et aucune réservation ne sera enregistrée avant l'ouverture de la billetterie.
 Fermeture annuelle du 26 juillet au 24 août 2002.
 Renseignements au 04 78 05 31 13 / Fax 04 78 05 62 40
 Mail : briscopespectacle@netcourrier.com

L'équipe municipale

Les rendez-vous avec les élus sont à prendre auprès du secrétariat des services concernés ou auprès du cabinet du maire et des élus :
04 78 05 62 03

Le Maire

Michel THIERS : Maire de Brignais, Conseiller général du canton de Saint-Genis-Laval, Vice-président du Conseil général du Rhône. Sur rendez-vous : Cabinet du Maire et des Elus au 04 78 05 62 03
Email : cabmairelus1@mairie-brignais.fr

Adjoints au Maire

Cécile VAN den BROEK : 1^{ère} Adjointe déléguée aux affaires sociales, à la jeunesse et à l'emploi. Perm. mardi matin (8h/10h30) ou sur RDV au secrétariat du CCAS au 04 78 05 62 28
Email : c.vandenbroeck@mairie-brignais.fr

Paul MINSSIEUX : Adjoint délégué à l'éducation et à la vie économique. RDV pour l'éducation : Secrétariat Général Adjoint au 04 78 05 62 07 – RDV pour l'économie : Secrétariat du Service Urbanisme au 04 78 05 62 18
Email : paulminssieux@mairie-brignais.fr

Jean-Louis IMBERT : Adjoint délégué aux finances et à la vie sportive. Perm. samedi (9h/11h) ou sur RDV : Cabinet du Maire et des Elus
Email : j.louisimbert@mairie-brignais.fr

Marie-Thérèse MAUCOUR : Adjointe déléguée à l'environnement et à la qualité de la vie. Sur RDV : Cabinet du Maire et des Elus
Email : m.theresemaucour@mairie-brignais.fr

André FAVRE : Adjoint délégué au personnel communal et à la coordination générale. Perm. lundi matin et jeudi matin (8h/12h) ou sur RDV : Cabinet du Maire et des Elus
Email : andrefavre@mairie-brignais.fr

Dominique VIRET : Adjoint délégué aux travaux, aux infrastructures et aux réseaux. Perm. mercredi de 18h30 à 19h30 ou sur RDV au Secrétariat des Services Techniques : 04 78 05 62 09
Email : dominiqueviret@mairie-brignais.fr

Gilles DESFORGES : Adjoint délégué à la vie associative. Perm. le samedi matin ou sur RDV au Cabinet du Maire et des Elus
Email : gillesdesforges@mairie-brignais.fr

Martine RIBEYRE : Adjointe déléguée à l'information, la communication et à la vie internationale. Sur RDV : Cabinet du Maire et des Elus
Email : martineribeyre@mairie-brignais.fr

Thierry LOUIS : Adjoint à l'urbanisme. Sur RDV : Secrétariat du Service Urbanisme : 04 78 05 62 18
Email : thierryloUIS@mairie-brignais.fr

Conseillers municipaux

Marcel MASSON : Conseiller municipal délégué à l'intercommunalité et à la sécurité.
Email : marcelmasson@mairie-brignais.fr

Jean-Paul CLOUZEAU : Conseiller municipal.
Email : j.paulclouzeau@mairie-brignais.fr

Thérèse BERNARDINIS : Conseillère municipale déléguée à la vie internationale. Email : theresebernardinis@mairie-brignais.fr

Marie-Claire DESSIRIER : Conseillère municipale.
Email : m.clairedessirier@mairie-brignais.fr

Christine BISCH : conseillère municipale.
Email : christinebisch@mairie-brignais.fr

Jacqueline SAYER : Conseillère municipale.
Email : jacquelinesayer@mairie-brignais.fr

Serge BERARD : Conseiller municipal délégué aux affaires culturelles.
Email : sergeberard@mairie-brignais.fr

Guy BARRAL : Conseiller municipal.
Email : guybarral@mairie-brignais.fr

Chantal SERVOS : Conseillère municipale.
Email : chantalservos@mairie-brignais.fr

Pascale SUSSERET : Conseillère municipale.
Email : pascalesusseret@mairie-brignais.fr

Sylvie GUINET : Conseillère municipale déléguée à l'éducation.
Email : sylvieguinet@mairie-brignais.fr

Paul LAURENT : Conseiller municipal.
Email : paulaurent@mairie-brignais.fr

Marie-Dominique ROSSIGNOL : conseillère municipale.
Email : m.dominiquerossignol@mairie-brignais.fr

Guy BOISSERIN : conseiller municipal responsable du dossier transports.
Email : guyboisserin@mairie-brignais.fr

Corinne GUTTON : Conseillère municipale.
Email : corinnegutton@mairie-brignais.fr

Pascal GRILLON : Conseiller municipal délégué à la jeunesse et à l'emploi.
Email : pascalgrillon@mairiebrignais.fr

Edwige ALGUACIL : Conseillère municipale.
Email : edwidgealguacil@mairiebrignais.fr

Pierre VIAL : Conseiller municipal.
Email : pierrevial@mairie-brignais.fr

Annie MIRALLES : Conseillère municipale.
Email : anniemiralles@mairie-brignais.fr

Christiane CONSTANT : Conseillère municipale.
Email : christianeconstant@mairie-brignais.fr

Jean-Luc ANTHOUARD : Conseiller municipal.
Email : jeanluCanthouard@mairie-brignais.fr

Ernesto FERNANDES : Conseiller municipal.
Email : ernestofernandes@mairie-brignais.fr

Odile MIRGUET : Conseillère municipale.

Permanences en mairie ouvertures au public

Sécurité sociale : 1^{er} et 3^e mardi de chaque mois, uniquement sur rendez-vous. Tél. : 04 78 86 61 31

Dossier préparation retraite : 1^{er} et 3^e mardi du mois de 13h30 à 16h30

Contrôleur des impôts : 2^e mardi du mois de 9h00 à 11h30.

Conciliateur : 1^{er} et 3^e samedi du mois de 9h00 à 11h00.

Caisse de retraite de la sécurité sociale : 1^{er} et 3^e mardi du mois de 13h30 à 16h30.

Conseiller d'insertion et de probation : sur rendez-vous le jeudi.

CAFAL (Caf, Allocations familiales) : tous les lundis de 13h30 à 16h30, sur rendez-vous. Mairie de Brignais, bureau des permanences
Tél. : 04 78 05 62 28.

Communauté de communes de la vallée du Garon (CCVG) : Regroupement de Brignais, Chaponost, Millery, Montagny et Vourles
2, rue des Vallières Maison Forte 69390 Vourles
Tél. : 04 72 31 78 72 - Fax : 04 72 31 78 96

Syndicat Intercommunal de Traitement des Ordures Ménagères Rhône Isère (Sitom Rhône-Isère) : Hôtel de ville de Brignais
Maison de l'intercommunalité :
14, rue du Garon 69530 Brignais
Tél. : 04 72 31 90 72 - Fax : 04 72 31 90 70

Prochain numéro

Le prochain numéro de Brignais Magazine paraîtra le 1^{er} octobre 2003.

Brignais magazine

Il est distribué dans toutes les boîtes aux lettres de la ville. Si vous connaissez quelqu'un qui ne le reçoit pas, nous vous remercions de bien vouloir le signaler au service communication en appelant le numéro direct : 04 78 05 62 15

Hôtel de ville

28, rue Général de Gaulle – 69530 BRIGNAIS
Tél. : 04 78 05 15 11 - Fax : 04 78 05 55 51
Email : mairie@brignais.com
Site internet : <http://www.brignais.com>

Accueil du public : lundi de 10h à 11h45 et de 13h à 16h45

Mardi, mercredi de 8h à 11h45 et de 13h à 16h45

Jeudi, journée continue de 8h à 18h00

Vendredi de 8h à 11h45 et de 13h à 15h45

Samedi de 8h à 11h45 (service affaires générales et Etat civil uniquement)

Point Brignais infos

22, rue du colonel Guillaud 69530 Brignais.

Office de tourisme intercommunal de la vallée du Garon - antenne de Brignais : Tél. : 04 72 31 14 33.
mercredi, jeudi, vendredi de 15h à 18h et samedi de 10h à 12h.

Entente commerciale de Brignais : mardi de 8h30 à 12h et 14h à 17h, et jeudi et vendredi de 8h30 à 12h.
Tél. 04 72 31 73 34

Encombrants

Déchetterie intercommunale : Rue des Ronzières
Tél. : 04 72 31 17 31

Les lundis, mercredis, jeudis, vendredis de 10h à 12h et de 13h30 à 18h.

Les samedis de 10h à 18h sans interruption.

Attention jours de fermeture hebdomadaire : les mardis et dimanches.

Ouvertures exceptionnelles : les mardis 22 avril, 10 juin et 15 juillet.

Le service de collecte des encombrants est réservé aux personnes âgées et invalides ou aux handicapés qui ne peuvent se rendre à la déchetterie.

Téléphonez au minimum 5 jours avant la date à la Direction Générale des services de la ville de Brignais au 04 78 05 62 08 pour prendre rendez-vous.

La collecte à domicile des encombrants est effectuée le 1^{er} mardi des mois impairs.

Contact et urgences

Urgences médicales SAMU : 15 ou 06 11 68 60 60
Police : 17

Pompiers : 18

Poste de police municipale : 28, rue Général de Gaulle Hôtel de ville : 04 78 05 62 34

Centre anti poison : Hôpital Edouard Herriot
5, place Arsonval 69003 LYON
Tél. : 04 72 11 69 11

Centre des grands brûlés : Hôpital Saint-Joseph et Saint-Luc
Tél. : 04 78 61 89 48

Pompes funèbres générales : 107, rue Jules Guesde 69230 Saint-Genis-Laval
Tél. : 04 72 39 16 17

Gendarmerie de Brignais : rue du Presbytère
Tél. : 04 78 05 18 42
N° Vert 0 800 69530

Cet espace est offert aux trois groupes politiques qui siègent au Conseil municipal de Brignais.

En tant que directeur de cette publication, Michel Thiers rappelle que les propos de cette « libre expression » ne doivent pas comporter des allégations portant atteinte à l'honneur et à la considération des personnes.

Ensemble pour Brignais [27 sièges]

Réagissons !

La France se sort difficilement des épreuves actuelles :

- les nouveaux horaires de travail et les modalités qui en découlent provoquent des difficultés et des retards dans les décisions dans un système concurrentiel, qu'il soit public ou privé,
- la morosité internationale entraînant un ralentissement très net de la croissance, donc de l'emploi,
- l'organisation progressive de l'Europe à 25 avec des participants ayant des richesses, des possibilités et des motivations bien différentes.

Le Gouvernement a décidé de s'engager dans deux directions clefs avec la volonté d'aboutir, ce que nous ne pouvons qu'approuver :

- au niveau des retraites : on ne peut pas continuer à accepter de telles différences entre la plupart des régimes spéciaux et le régime général : pour cela la réforme est nécessaire, tout en maintenant un traitement spécial aux professions dangereuses et de grandes pénibilités ; il y va de la sauvegarde d'une retraite financièrement décente à l'âge où l'être humain est de plus en plus vulnérable,

- au niveau de la décentralisation : nous ne pouvons pas pérenniser nos mauvaises habitudes jacobines. Nous devons rapprocher les décisions du citoyen grâce à l'action et l'écoute des Elus. Cette réforme difficile à mettre en œuvre, nécessite : courage, explications, clarté, écoute, réalisme. Le Gouvernement fait preuve de bonne volonté ; mais il doit mieux s'y prendre au niveau des explications, en particulier avec ses relais, les Elus, les décideurs, il doit simplifier les méthodes, clairement identifier les rôles des Régions, des Départements, des Communes et Communautés. Quant au citoyen, il doit faire confiance aux Assemblées d'Elus qu'il élit en se référant par exemple, aux beaux résultats obtenus dans les lycées par les Régions, dans les collèges par les Départements, ce qui provoque la satisfaction de tous les fonctionnaires : Enseignants concernés-Parents-Scolaires. La bonne volonté des Elus est évidente. Reste à clarifier et simplifier. Il faut donc arrêter de voir certaines catégories se comporter en enfants gâtés. Chaque citoyen doit se mobiliser pour réussir sa vie, dans une Europe à 25, ou les nouveaux pays se mobilisent pour réussir ce qu'ils considèrent comme une chance et une promotion.

Avec des progressions de Produit Intérieur Brut (richesse) dépassant les 5 à 6 % par an, ils auront vite fait de nous rattraper et de nous dépasser en nous reléguant dans le peloton de queue.

La France "muette" risquerait bien alors soit de défiler massivement dans la rue, soit de voter dans une direction extrême lors d'une prochaine échéance capitale ; ce qui serait dramatique pour notre pays.

Michel Thiers, pour la liste « Ensemble pour Brignais »

Brignais pour tous [5 sièges]

A droite toute !!!...

La droite dispose de tous les pouvoirs depuis 1 an. Les résultats de sa politique lui appartiennent.

Les impôts des plus riches ont baissé, la consommation des ménages est fragilisée, le pouvoir d'achat des salariés diminue dans le secteur privé comme dans le secteur public. De plus, la croissance est très faible avec à peine 1% par an en dépit des prévisions toujours démenties par les faits. Le chômage a progressé de 10 000 demandeurs d'emploi touchant plus particulièrement les jeunes et les chômeurs de longue durée. Les plans sociaux et licenciements collectifs se multiplient dans les secteurs d'activités : Air Libre, Metaleurop, Péchiney, Alcatel, Giat....

Le gouvernement Raffarin a choisi de démolir tous les acquis et toutes les conquêtes de la gauche, montrant ce qu'est une politique de droite, ainsi : l'élan de la réduction du temps de travail est brisé, elle avait pourtant bénéficié à 10 millions de salariés et contribué à la création de 400 000 emplois ; les emplois jeunes et emplois aidés sont remis en cause et la loi de modernisation sociale est suspendue. La droite redonne les pouvoirs aux actionnaires et s'incline devant le diktat des licenciements de facilité.

Aujourd'hui c'est un véritable plan d'austérité économique et social qui est mis en œuvre.

L'éducation nationale cesse d'être une priorité. La recherche est sacrifiée, avec 30 % de baisse budgétaire pour les établissements publics de recherche, la France retombe en 2003 au niveau des crédits de 1991. Le budget de la Culture régresse de 5,2%. Les fonds destinés aux associations s'occupant d'insertion par l'emploi sont réduits ! Les services publics sont battus en brèche, le gouvernement a accepté, sans discussion la dérégulation totale des marchés de l'électricité et de transports en Europe.

La Couverture Maladie Universelle pourrait être remise en cause, notre système de protection sociale sera sur le tapis à la rentrée après les retraites. L'allocation personnalisée d'autonomie est directement attaquée, désormais, le seuil de revenus à partir duquel l'usager doit participer à ses dépenses passe de 949 euros à 623 !

Cette attitude est d'autant plus indécente que dans le même temps le gouvernement réduit de plus de 20% l'impôt sur la fortune soit 500 millions d'euros de perte sèche pour les fonds publics.

« La France sociale d'en bas » va plutôt mal, elle est dans la rue pour se faire entendre.

« La France d'en haut » va plutôt mieux, elle s'enrichit et ne veut rien entendre !

Christiane Constant, élue de gauche pour la liste « Brignais Pour Tous »

Pour la défense de la démocratie communale, de la laïcité et des services publics [1 siège]

Nous publions, dans cette 6ème tribune libre, des extraits des interventions faites au conseil municipal contre l'augmentation des tarifs de la cantine scolaire.

« Nous ne pouvons que nous opposer nettement à une augmentation des tarifs de la cantine municipale allant de 7 à 7,44 %. Quels salariés, dont les salaires sont bloqués, peuvent supporter une telle augmentation ? Aucun !

Vous faites référence au taux de variation annuel fixé par arrêté du ministère de l'économie et des finances, or ce taux est nettement plus fort que l'inflation, ce qui signifie une hausse à la charge des familles.

Nous observons que dans le cadre de la fourchette d'augmentation possible autorisée par la Préfecture vous choisissez celle qui est la plus importante pour les familles.

Le choix proposé est à l'opposé des intérêts de la population. Vous nous proposez que les familles paient de plus en plus et que la commune paie de moins en moins. Nous ne partageons pas ce point de vue.

Dans les facteurs motivant la revalorisation des tarifs proposés, vous invoquez le fait que la Ville ait dû procéder à d'importants travaux dans la cuisine centrale afin de se mettre en conformité avec les nouvelles normes d'hygiène et de sécurité, alors qu'il est normal que la municipalité fasse les travaux nécessaires à l'entretien des locaux dont elle a la charge. C'est un investissement qui relève de ses prérogatives.

Pour toutes ces raisons nous nous opposons à cette orientation et nous nous prononçons contre l'augmentation proposée qui visent à faire payer la population de Brignais et elle seule. »

L'association pour la Défense de la Démocratie Communale, de la Laïcité et des Services Publics vous propose de vous associer à cette prise de position contre l'augmentation, de nous faire parvenir par courrier votre accord sur la déclaration faite lors du conseil municipal sur ce point.

Odile Mirguet, pour la liste « Défense de la démocratie communale, de la laïcité et des services publics » - 3 place du Souvenir 69530 Brignais

L'Espace enchanté

Vilmorin

Grassot

211 bis, rue Général de Gaulle BRIGNAIS
Jardinerie : 04 72 31 08 13 - Animalerie : 04 72 31 07 49

Ouvert tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 19h.

Samedi de 9h à 19h non stop

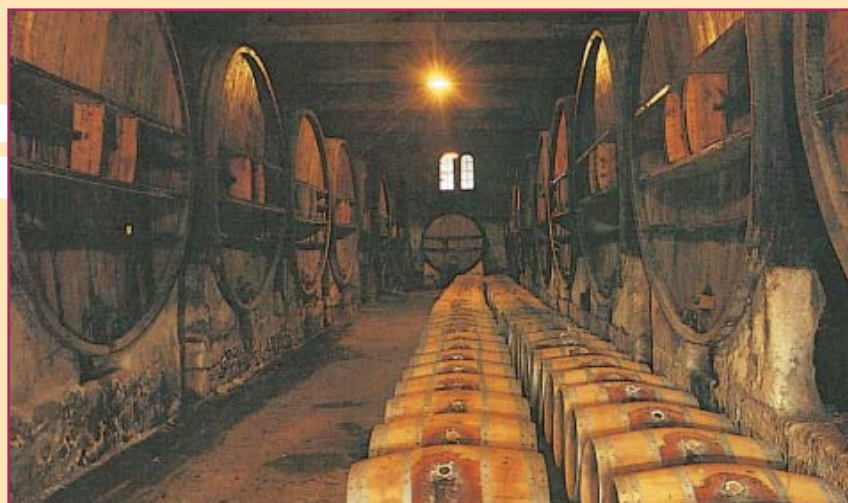
Dimanche et jours fériés de 10h à 12h30 et de 14h à 18h30

Un été paisible

CAVE DU MOULIN



Vins fins
Vinificateur - Négociant



- Vins au tonneau
- Vins de cafés
- Grand choix de vins fins
- Vente en gros et détail
- Cadeaux d'affaires
- Service livraison par quantité

Pour vos réceptions, prêt gratuit de tonneaux bois 15/20 litres.

3, avenue de la Gare
69530 BRIGNAIS - Tél.: 04 78 05 54 25



Ouvert du mardi au dimanche matin:
9h00 - 12h00 / 14h30 - 19h00